LES PREMIERES INTERVENTIONS DE L'"ASSOCIATION CONSTITUTIONNELLE CONSERVATRICE" DE BRUXELLES DANS LES LUTTES ELECTORALES DE LA CAPITALE (1863-1868)

par

Yvon LEBLICO

Assistant à l'Université Libre de Bruxelles

L'histoire de l'Association constitutionnelle conservatrice de Bruxelles (1) n'a jamais été écrite. Outre les données fournies par la presse, on dispose en effet de peu de sources pour retracer son activité. G. Guyot de Mishaegen, dans un livre publié en 1946 sur Le parti catholique belge de 1830 à 1884, a écrit que "des rapports, manuscrits, (...) des premières réunions" de cette association étaient conservés dans les locaux de Patria, rue du Marais, à Bruxelles (2). Ces documents semblent actuellement avoir disparus (3). Nous possédons heureusement une autre source permettant de connaître la vie interne de l'Association conservatrice. Il s'agit du journal tenu à partir de 1861 par Alexandre Delmer (4), membre de l'Association

⁽¹⁾ Abrégé en Association conservatrice dans la suite de cette étude.

⁽²⁾ P. 30.

⁽³⁾ Diverses démarches entreprises pour tenter d'en retrouver la trace n'ont donné aucun résultat. Guyot de Mishaegen n'a pas exploité ces papiers parce qu'ils étaient "d'intérêt purement local" (op.cit., p. 30). Le chanoine A. SIMON, dans un bref aperçu des sources d'archives permettant de retracer l'histoire du parti catholique (Le parti catholique belge, 1830-1945, Bruxelles, 1958, p. 149), mentionne lui aussi "des papiers de l'Association constitutionnelle et conservatrice" se trouvant à Patria. Il est cependant, comme on le constate, plus laconique que Guyot de Mishaegen sur la nature de ces papiers. Comme il n'en a en outre pas fait usage dans son livre, on est en droit de se demander s'il les a vus ou s'il se borne à reprendre cette information de Guyot de Mishaegen.

⁽⁴⁾ Ce journal, qui se présente sous forme de carnets contenant des notes, souvent sténographiées, mais dont il existe, pour une grande partie d'entre elles tout au moins, une transcription, a été poursuivi, avec des interruptions, jusqu'à la mort de Delmer en 1915. La partie la plus continue, la plus abondante et la plus intéressante porte sur la décennie 1860-1870. Le journal, ainsi qu'une abondante correspondance et d'autres documents, est actuellement conservé à Bruxelles par

conservatrice, journaliste aux deux principaux organes catholiques de la capitale : le Journal de Bruxelles (5) et le Courrier de Bruxelles (6), observateur attentif et bien informé de la vie politique (7) et

Mademoiselle Marie-Thérèse Delmer à qui nous voudrions exprimer nos plus vifs remerciements et notre grande reconnaissance car, non contente de nous ouvrir libéralement les archives de son grand-père, elle a, de surcroît, effectué plusieurs recherches à notre intention.

- (5) Sur cette feuille, voir notamment les études de M. BLANPAIN, Le "Journal de Bruxelles". Histoire interne de 1863 à 1871, Louvain-Paris, 1965, (Cahiers du centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, no. 39) et de J. VANDER VORST-ZEEGERS, Le "Journal de Bruxelles" de 1871 à 1884, Louvain-Paris, 1965 (Cahiers du centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, no. 36).
- (6) On trouvera, entre autres, des données sur le Courrier de Bruxelles, dans les deux ouvrages cités à la note précédente, ainsi que dans le livre de A. SIMON, L'Hypothèse libérale en Belgique. Documents inédits (1839-1907), Wetteren, 1956, notamment pp. 281-286, et K. VAN ISACKER, Werkelijk en wettelijk land. De katholieke opinie tegenover de rechterzijde, 1863-1884, Anvers-Bruxelles-Gand-Louvain, 1955, pp. 196-200.
- Alexandre Delmer naît à Ath le 13 juillet 1835. En 1852, il termine ses études secondaires à Bruxelles et entre à l'Université de Liège où il obtient, le 17 août 1855, le grade de docteur en philosophie et lettres. Il est ensuite précepteur et donne également des leçons particulières. Le 1er janvier 1857, il entre au ministère de l'Intérieur, d'où il démissionne, le 2 février 1860, pour se consacrer entièrement au journalisme. "Ma carrière de presse", a-t-il écrit lui-même à la fin de sa vie, "se partage en quatre périodes caractérisées chacune par le titre d'un journal. L'Universel où je travaillai depuis le mois de janvier 1860 jusqu'au 15 septembre 1861, date où fut supprimé ce journal. Le Courrier de Bruxelles, hebdomadaire, propriété du libraire Goemare. J'en fus le rédacteur politique depuis le 22 décembre 1861 jusqu'à sa cession en décembre 1871 à la société qui le reprit pour en faire un organe quotidien. Le Journal de Bruxelles, où j'entrai le 2 décembre 1863 et que je quittai le 3 juillet 1871 par une démission volontaire. Le Courrier de Bruxelles, quotidien, publié le 19 décembre 1871 par la société en commandite F. Delmer et Cie., à laquelle succéda, le 12 février 1877, la Société anonyme de Saint-Pierre. Jusqu'à cette dernière date mon frère Frédéric en avait été l'administrateur. Lorsqu'il résilia ses fonctions, elles me furent confiées et je les exerçai concurremment avec la charge de rédacteur en chef, qui me fut attribuée dès l'origine. Je fus, sur ma demande, déchargé de la gérance le 9 avril 1883 et le 2 décembre 1889, je me déchargeai également des fonctions de rédacteur en chef". Le 28 février 1890, il est nommé bibliothécaire à l'université de Liège. Il meurt à Liège, le 7 avril 1915. Il importe également de retenir qu'il prit part à la préparation du premier Congrès de Malines en 1863 et qu'il y assuma des tâches de secrétariat. Il fut enfin correspondant de plusieurs journaux étrangers et également, de 1885 à 1905, du Handelsblad d'Anvers (Renseignements aimablement communiqués par Melle, M.-Th. Delmer; Papiers Delmer, introduction à ses souvenirs et récit écrit par Delmer du début de sa carrière; A. DEL-

ardent promoteur, dans les années 1860-1870, d'une réforme électorale visant à obtenir le suffrage universel qui, "pratiqué par nos populations en si grandes majorités chrétiennes, (...) nous aiderait à défendre contre le libéralisme d'aujourd'hui et contre le socialisme de demain la religion, la famille, la propriété" (8). La partie du journal couvrant la période s'étendant de 1861 au 17 juin 1863 a été perdue (9). Nous sommes ainsi privés d'informations sur les débuts de l'Association conservatrice qui sont assez peu clairs. Des notices nécrologiques rédigées en février 1868, au moment du décès du chevalier Dieudonné Stas (10), signalent que celui-ci "fut le promoteur" de cette association (11), qu'elle "lui doit son existence" (12). Il est en outre établi qu'en mai 1863, Stas exerçait la présidence de l'Association (13), charge qu'il conserva jusqu'en 1867 (14). Nous savons par ailleurs que les personnalités les plus marquantes de l'opinion conservatrice fondèrent, en février 1858 à Bruxelles, une Association constitutionnelle conservatrice en Belgique (15) qui devait faire pièce

MER, "La préparation d'un congrès", extrait de *La Revue Générale*, septembre 1909, 40 p.; "Les confessions d'un vieux journaliste écrites pour l'instruction des jeunes", *Revue Générale*, octobre 1914, pp. 555-575).

(8) Alexandre Delmer (A.D.), Journal, 30.12.1863. Sur la personnalité de Delmer, qui passa du catholicisme libéral à l'ultramontanisme, et sur les conceptions catholiques en matière de réforme électorale, voir le livre du père VAN ISACKER, op. cit., pp. 142-153.

(9) Delmer lui-même en a publié certains fragments dans son article, déjà cité,

sur "La préparation d'un congrès".

(10) Stas (Liège, 20.8.1791 - Bruxelles, 13.2.1868) est surtout connu comme premier directeur du *Journal de Bruxelles*. Propriétaire du *Courrier de la Meuse*, il transporta son journal à Bruxelles et l'y fit reparaître, le 1.1.1841, sous le nom de *Journal de Bruxelles*, dont il garda la direction jusqu'en mars 1856 (P. BERGMANS, "Dieudonné Stas", *Biographie Nationale*, t. 23, Bruxelles, 1921-1924, col. 649-650; J. VANDER VORST-ZEEGERS, *op.cit.*, pp. 14-16).

(11) Journal de Bruxelles, 17.2.1868, p. 2.

(12) Papiers Delmer, texte de l'éloge funèbre rédigé par Alexandre Delmer, pour être lu par Frédéric Delmer, au nom de l'Association conservatrice.

(13) A. DELMER, "La préparation d'un congrès", p. 17.

(14) Cf. infra.

(15) Tel est le nom qu'on trouve dans le Journal Historique et Littéraire, mars 1858, p. 544, alors que les auteurs qui traitent de cette association la mentionnent uniquement sous le nom d'Association constitutionnelle conservatrice (M. DEFOURNY, Les congrès catholiques en Belgique, Louvain, 1908, pp. 8-17; H. DE TRANNOY, Jules Malou, 1810 à 1870, Bruxelles, 1905, pp. 387-388; G. GUYOT DE MISHAEGEN, op.cit., pp. 113-115; A. SIMON, Le parti catholique belge, 1830-1945, pp. 103-104; K. VAN ISACKER, op.cit., p. 91).

aux associations politiques libérales et agir comme société centrale dont l'action s'étendrait à toutes les provinces (16). Pour le père Van Isacker, cette association ne fut jamais autre chose que l'association électorale de l'arrondissement de Bruxelles et n'eut aucune influence en dehors de celui-ci (17). Cette opinion, qui fait donc remonter l'origine de l'association bruxelloise à 1858, a été adoptée dans des travaux récents (18). Peut-on cependant s'y fier? Nous croyons qu'il faut être très prudent. A l'appui de ses dires, Van Isacker cite en effet uniquement l'ouvrage, déjà signalé, du baron de Trannoy (19). A lire celui-ci, on ne peut cependant établir aucune identité certaine entre l'Association constitutionnelle conservatrice de Bruxelles et la création de 1858. Le nom du chevalier Stas n'apparaît en effet pas parmi les membres du conseil d'administration de cette dernière (20) qui, selon de Trannoy, n'eut du reste qu'une "vie brève et précaire" et était "en complète liquidation" après cinq ans (21); deux autres auteurs donnent respectivement 1862 (22) et 1863 (23) comme date de disparition de cette association. Que conclure ? Nous sommes certains que dans les premiers mois de 1863 existe à Bruxelles une Association constitutionnelle conservatrice présidée par le chevalier Stas (24). Celle-ci prendra assez régulièrement part aux luttes électorales à partir des élections législatives de juin 1863. De 1858 à 1863, il n'est par contre jamais question de la participation d'une associa-

(17) K. VAN ISACKER, op.cit., p. 92.

(19) K. VAN ISACKER, op.cit., p. 92, n. 11.

(22) M. DEFOURNY, op.cit., p. 8.

(23) A. SIMON, Le parti catholique belge, 1830-1945, p. 104.

⁽¹⁶⁾ H. DE TRANNOY, op.cit., pp. 385-392; A. SIMON, op.cit., pp. 103-104; Journal Historique et Littéraire, mars 1858, pp. 544-547.

⁽¹⁸⁾ T. LUYCKX, Politicke geschiedenis van België van 1789 tot heden, 1ère édition, Amsterdam-Bruxelles, 1964, p. 137. J.P. HENDRICKX, "A propos de la démission d'Alphonse Nothomb de la présidence de "L'Association constitutionnelle et conservatrice" de Bruxelles, le 21 février 1892", Revue belge d'histoire contemporaine, I, 1969, pp. 48-85, donne, quant à lui, 1857 comme date de fondation de l'association bruxelloise (p. 51, n. 17), probablement parce que c'est en décembre de cette année que furent jetées les bases de ce qui allait devenir l'Association constitutionnelle conservatrice en Belgique (H. DE TRANNOY, op.cit., pp. 385-386).

⁽²⁰⁾ Il n'apparaît pas davantage dans la liste des commissaires (Journal Historique et Littéraire, mars 1858, p. 547, 562).

⁽²¹⁾ H. DE TRANNOY, op.cit., p. 392.

⁽²⁴⁾ Delmer la cite en effet en mars-avril 1863 (A. DELMER, "La préparation d'un congrès", p. 14).

tion politique catholique aux élections communales, provinciales et législatives à Bruxelles (25). Faute d'éléments probants nous nous bornerons à émettre l'hypothèse qu'il se pourrait qu'à la fin de 1862 ou au début de 1863, Stas ait repris le flambeau de l'agonisante Association constitutionnelle conservatrice en Belgique et lui ait redonné vie en la transformant en Association constitutionnelle conservatrice de Bruxelles et en la dotant de statuts propres, différents de ceux de l'association de 1858 (26). La partie conservée du journal de Delmer

(25) Nous avons acquis cette conviction en consultant le Journal de Bruxelles à l'occasion de chaque élection, générale ou partielle. A propos des élections provinciales de mai 1860, Delmer faisait du reste ce commentaire significatif: "Des catholiques il ne fut même pas question à Bruxelles: à Saint-Josse-ten-Noode, ils mirent en avant deux candidats qui échouèrent. Nos forces n'étaient point organisées" (Papiers Delmer, récit écrit par Delmer du début de sa carrière). On notera cependant qu'à l'occasion des élections législatives du 14 juin 1859, le Journal de Bruxelles soutint une Liste des Unionistes, mise sur pied par Lucien Jottrand (1804-1877), ancien membre du Congrès national qui, à cette époque de sa vie, était retourné à la politique unioniste prônée dans sa jeunesse. Il était par conséquent devenu adversaire du libéralisme doctrinaire et s'était rapproché des catholiques, tout en ne faisant pas partie, comme il le déclarera lui-même en juin 1863, de l'Association conservatrice. Pendant la campagne électorale, il n'est d'ailleurs jamais fait allusion à une action quelconque d'une association catholique organisée dans la presse catholique ou libérale. Cette dernière se borne simplement à assimiler la liste de Jottrand à une liste purement catholique (L'Echo du Parlement, 9.6.1859, p. 2, 16.6.1859, p. 1; L'Indépendance Belge, 10 et 12.6. 1859, p. 1; Journal de Bruxelles, 6, 10, 11, 13, 15 et 16.6.1859, p. 1; 3.6.1863, p. 1; J. KUYPERS, "Lucien Jottrand", Biographie nationale, t. 30, Bruxelles, 1959, col. 471-487).

(26) A la page 113 de son livre, G.Guyot de Mishaegen écrit : "A Bruxelles même, Edouard Ducpétiaux, le général Capiaumont (1798-1879) et le chevalier Stas jettent les bases de l'Association constitutionnelle. Le 22 décembre 1857. une réunion préparatoire se tient en l'hôtel de Mérode. Un comité provisoire, dont Malou est l'âme, est institué pour élaborer des statuts et convoquer une assemblée générale des notabilités. Celle-ci a lieu, le 6 février 1858, sous la direction de Malou et de Dechamps. Elle décide la création d'un comité central d'action, baptisé d'Association constitutionnelle et conservatrice, dirigé par un conseil d'administration de quinze membres, parmi lesquels nous trouvons les noms des leaders les plus connus". Cet auteur nous paraît faire preuve de confusion. A le lire, on est en effet enclin à penser que l'Association constitutionnelle conservatrice en Belgique trouve son origine dans une initiative de Capiaumont, Ducpétiaux et Stas. Or, cette association fut l'oeuvre de notabilités de l'opinion conservatrice et non de personnalités de second plan (H. DE TRANNÔY, op.cit., pp. 383-388). De plus, on voit mal Edouard Ducpétiaux participer à la fin de 1857, à la mise sur pied d'une association politique catholique alors que la rupnous apprend en effet qu'en juin 1863, plusieurs membres de l'Association conservatrice, s'inspirant notamment des règlements des associations soeurs de Gand et de Louvain, sont occupés à élaborer un "nouveau règlement", de "nouveaux statuts" (27). Ceux-ci sont adoptés par l'assemblée générale de l'Association le 16 juillet 1863 (28). L'Association, ainsi "réorganisée" (29) quitte son siège de la rue de la Colline (30) pour occuper un local dans les galeries Saint-Hubert. Celui-ci est inauguré le 5 novembre 1863 (31). "Tout fait es-

ture totale de ses attaches avec le parti libéral n'interviendra qu'après la publication, en 1858, de son ouvrage sur La question de la charité et des associations religieuses en Belgique (R. AUBERT, "Edouard Ducpétiaux", Biographie Nationale, t. 32, Bruxelles, 1964, col. 164-165; E. RUBBENS, Edouard Ducpétiaux, 1804-1868, t. 2, Louvain, 1934, pp. 157-159).

(27) A.D., Journal, 22 et 25 juin, 6 et 16 juillet 1863. Le 19 juin, Delmer note dans son journal: "Il paraît que la Société reçoit beaucoup de demandes d'ad-

mission. C'est le moment ou jamais de nous organiser sérieusement".

(28) Nous n'avons pu, pour l'instant, retrouver d'exemplaire de ces statuts. Le journal de Delmer (19, 22 et 25 juin) aborde quelques uns des points soulevés lors de l'élaboration de ceux-ci. Lors de l'assemblée générale, un débat s'engagea sur la question de la cotisation. Il fut décidé que les habitants de la ville et des faubourgs payeraient six francs, tandis que la cotisation des membres associés des campagnes ne serait que de deux francs (A.D., Journal, 16 juillet 1863). Au soir du 16 juillet, Delmer confie des impressions assez pessimistes à son journal: "Voilà donc les statuts votés, mais ce n'est pas le plus important. A mon avis, on ne s'est pas encore occupé des moyens de développer la société et de lui gagner de nouveaux adhérents; on est tombé dans le formalisme et cependant le temps s'écoule et nous sommes déjà loin des élections [de juin]. Je crains qu'on n'ait laissé passer le moment favorable. (...) Décidément ce qui manque (...) [à l'Association conservatrice] ce sont des hommes d'intelligence et d'action".

(29) A.D., Journal, 5 octobre 1863.
(30) L'Association conservatrice avait, pour tenir ses séances, loué une salle au premier étage d'un estaminet de cette rue, à l'enseigne du Coffy (A. DELMER,

"La préparation d'un congrès", p. 17, n. 1).

(31) "Îl ne manquait pas de monde", observe Delmer; "mais le tout s'est borné à un discours du président, le chevalier Stas. Puis lecture a été donnée des statuts. J'oubliais un discours de M. Van Den Broeck, le chimiste de la Monnaie; il a parlé lorsque beaucoup de monde avait déjà quitté la salle" (A.D., Journal, 6 novembre 1863). Le Journal de Bruxelles expliqua à ses lecteurs que Van Den Broeck (sur celui-ci, voir infra) s'était chargé d'expliquer l'esprit des statuts. "Si les conservateurs, a-t-il dit, en principe ennemis des associations permanentes, s'unissent aujourd'hui en association politique, ils ne le font que contraints et forces par l'audace de leurs adversaires; ce n'est pas une provocation, c'est une mesure de légitime défense. Le brillant orateur a insisté particulièrement sur ce point qu'à la différence des associations dites libérales, chaque membre conserve

pérer", écrit le Journal de Bruxelles à cette occasion, "qu'une ère nouvelle s'ouvre pour le parti conservateur dans l'arrondissement de Bruxelles, les éléments et les moyens de succès ne lui manquent pas, le défaut d'organisation seul ne lui a pas encore permis de s'en servir avec fruit. Aussi apprenons-nous avec plaisir que les listes d'adhérents à l'Association se sont, le soir même, couvertes de nombreuses signatures" (32).

A côté de l'Association conservatrice, active surtout en périodes d'élections (33), les catholiques bruxellois disposent, au début des années 1860, d'un autre point de ralliement : la Société d'Emulation. Celle-ci existait depuis le 22 mai 1862 et constituait, selon Delmer, "un cercle d'études et d'agrément qui offrait aux catholiques des classes aisées l'occasion d'échanger dans des joutes oratoires leurs vues sur des sujets variés d'histoire, de littérature, d'économie sociale, etc." (34). La Société d'Emulation, dont nombre de membres faisaient également partie de l'Association conservatrice (35), avait-

la liberté complète de ses opinions et de ses votes, que la décision de la majorité n'enchaîne pas la minorité, et qu'entré libre dans la société, libre on y demeure" (8.11.1863, p. 1). On remarquera que le compte rendu donné par la feuille catholique pourrait amener à croire que l'Association conservatrice venait de se créer en novembre 1863, ce qui, comme nous l'avons vu, n'est pas le cas.

(32) Journal de Bruxelles, 8.11.1863, p. 1.

(33) "Cette excellente société se disloque quand il n'y a pas d'élections, la guerre politique lui est nécessaire pour prospérer" (A.D., Journal, 20 décembre 1864).

(34) "Intéressante, à coup sûr, serait l'histoire de cette société, foyer intense de vie intellectuelle, fécond laboratoire d'où surgira bientôt, au grand avantage de la chose publique, une pléiade d'hommes de valeur, magistrats, administrateurs, professeurs, journalistes, députés, voire même de futurs ministres, les Victor Jacobs, les Woeste, les Royer de Behr, les Kervyn de Lettenhove, les de Monge, les Stinglhamber, les Domis de Semerpont, les Victor Henry, les Alphonse Dechamps, et bien d'autres" (A. DELMER, "La préparation d'un congrès", p. 7). (35) On s'en rend compte en comparant les noms des membres de l'Association conservatrice trouvés dans le journal de Delmer avec les listes des membres de la Société d'Emulation publiées dans les brochures rendant compte des assemblées générales de celle-ci. Cf. par exemple : Société d'Emulation. Assemblée générale du 21 décembre 1865. Rapport de la commission. Statuts. Liste des membres, Bruxelles, 1866, pp. 26-32. Delmer lui-même était membre de la commission administrative de l'Emulation (A.D., Journal, 6 et 7 janvier 1864; Société d'Emulation. Statuts, Bruxelles, 1864, p. 7).

elle des buts politiques (36)? Selon un historien du parti catholique, cette société, "sous le couvert de promouvoir la culture littéraire, groupe dans les idées de conquête politique et de défense des libertés, des Catholiques dont (...) les tendances divergentes "catholiques-libérales" et "ultramontaines" se heurtent quelquefois" (37). Charles Woeste (38), qui fut associé aux activités de la Société d'Emulation dès sa fondation (39), niera formellement en 1865 que celle-ci soit une société politique, mais reconnaîtra cependant que les questions politiques étaient abordées par les membres lors de leurs discussions (40).

- (36) D'après ses statuts, l'Emulation avait uniquement pour buts : "1) D'établir un centre de réunion journalière; 2) De mettre à la disposition de ses membres un cabinet de lecture pourvu des journaux, des revues et des publications les plus remarquables; 3) D'instituer des lectures et des conférences hebdomadaires, où seront discutées les questions de philosophie sociale, d'art et de littérature" (Société d'Emulation. Statuts, p. 1).
- (37) A. SIMON, Le parti catholique belge, 1830-1945, pp. 104-105.
- (38) Sur Woeste (1837-1922), avocat, publiciste, homme politique de tout premier plan, bénéficiant d'une très grande influence, chef de la droite parlementaire et président de la Fédération des Associations et des Cercles catholiques, voir notamment R. DEMOULIN, "Charles Woeste", Biographie Nationale, t. 27, Bruxelles, 1938, col. 382-392.
- (39) Comte WOESTE, Mémoires pour servir à l'histoire contemporaine de la Belgique, t. 1, Bruxelles, 1927, pp. 55-57.
- (40) "On lui (Société d'Emulation) a reproché d'être une société politique. Rien n'est moins exact. Elle ne fait pas de propagande politique; elle n'est pas une association électorale; elle ne se met au service d'aucun parti, elle n'a pas de caractère militant. Telle n'est point sa mission (...). En doit-on conclure que ses membres n'aient pas ou ne puissent pas avoir des convictions politiques arrêtées et que dans les discussions auxquelles ils se livrent, ils n'abordent jamais de controverses politiques? Nous nous garderons bien de le dire, car le voudrions-nous même, que ce serait de notre part tenter l'impossible. La politique de nos jours se mêle de tout, et s'identifie avec toutes les questions vitales qui agitent la société. En obligeant les chrétiens à descendre chaque jour dans l'arène, pour y défendre la vérité, le droit, la justice et la liberté, elle ne leur laisse guère de temps pour les sciences spéculatives, pour la littérature ni même pour l'étude du passé, tant est importante la place que tiennent dans leurs préoccupations les nécessités du présent! Comment donc pourrions-nous, lorsque nous nous réunissons, bannir de nos conversations et de nos luttes ce qui est le suprême intérêt de nos convictions les plus chères? Comment, alors que tout nous parle le langage de la politique, pourrions-nous faire le vide autour de nous, et refouler au fond de nos âmes, l'indignation que nous causent les attentats contre la foi et la liberté. qu'une audace coupable a, dans ces derniers temps, de plus en plus multipliés?" Dans ce même exposé, tenu lors de l'assemblée générale de l'Emulation du 21 dé-

C'est à l'occasion des élections législatives du 9 juin 1863 que l'Association conservatrice descend pour la première fois dans l'arène. Dès mars-avril de cette année, les catholiques militants, saisis de "fièvre électorale", parviennent à faire décréter, "contrairement à l'avis des burgraves", que l'Association lutterait aux prochaines élections (41). Edouard Ducpétiaux, alors en pleine préparation du premier Congrès de Malines (42), est pressé, à la fin mai, d'accepter une candidature. Il se défend contre les sollicitations "en disant qu'avant de lutter, il faut s'organiser" (43). Le 1er juin, Alexandre Delmer fait part de ses vues, assez pessimistes, à son ami, le journaliste Victor Henry (44), "Ici aussi", lui écrit-il, "nous aurons des élections ne fût ce que pour protester; mais c'est une mer de plomb à remuer que cet esprit bruxellois. Et puis il n'y a pas d'argent, nul dévouement dans les hautes classes et chez les catholiques même un fort parti qui prône l'abstention (!!!) et qu'il faut entraîner. Enfin nous ferons ce que nous pourrons pour arriver à un résultat qui ne soit pas trop ridicule" (45). Malgré ces handicaps, les catholiques militants vont de l'avant. Le 2 juin, l'Association conservatrice tient un grand meeting (46). Lucien Jottrand, qui préside l'assemblée, ouvre la séance "en déclarant que le but commun des membres de l'Association (...) est de tâcher d'améliorer la direction des affaires, en envoyant aux Chambres, des députés indépendants qui repoussent le mandat impé-

cembre 1865, Woeste signalait que le nombre de membres de la société se montait à 260, alors qu'il n'était que de 80 deux ans auparavant (Société d'Emulation. Assemblée générale du 21 décembre 1865..., pp. 11-13).

(41) A. DELMER, "La préparation d'un congrès", pp. 14, 17.

(43) A. DELMER, "La préparation d'un congrès", p. 17.

(45) Papiers Delmer, lettre de Delmer à Victor Henry, 1er juin 1863.

⁽⁴²⁾ Sur Ducpétiaux (1804-1868), voir R. AUBERT, art.cit., col. 154-176 et E. RUBBENS, Edouard Ducpétiaux, 1804-1868, t. 1, Bruxelles, 1922; t. 2, Bruxelles, 1934.

⁽⁴⁴⁾ Sur Victor Henry, voir L. BERTELSON, Dictionnaire des journalistesécrivains de Belgique, Bruxelles, 1960, p. 67; G. JACQUEMYNS, Langrand-Dumonceau, promoteur d'une puissance financière catholique, t. 3, Bruxelles, 1963, pp. 159-169.

⁽⁴⁶⁾ Journal de Bruxelles, 31.5.1863, p. 2; 3.6.1863, p.1; 5.6.1863, pp. 1-2. Selon le Journal de Bruxelles (3.6.1863, p. 1), il y avait plus de 1500 personnes au meeting; pour L'Etoile Belge (citée par L'Indépendance Belge, 4.6.1863, p. 1) il n'y en avait que trois ou quatre cents.

ratif (47). Après l'adoption d'un programme (48), une liste comprenant Ducpétiaux, devenu tête de liste malgré lui (49), et six autres candidats conservateurs (50), est rendue publique. Les électeurs qui le souhaitent sont en outre invités à compléter cette liste par quatre candidats libéraux, dont Fontainas, bourgmestre de Bruxelles (51), patronnés par L'Union commerciale (52) et le Meeting libéral (53)

(47) Journal de Bruxelles, 3.6.1863, p. 1.

(48) Le radical Echo de Liège fit à ce propos le commentaire suivant : "Dans cette assemblée, un programme, qui n'a rien de catholique et qui ressemble à tout ce que l'on veut excepté aux vraies propositions du parti rétrograde, a été adopté sur la proposition de M. Jottrand, père, président du meeting. Liberté en tout et pour tous, extension du droit de suffrage, modification de l'assiette des impôts, diminution des dépenses militaires, décentralisation, amélioration du sort des classes laborieuses, tolérance religieuse et politique, telles sont les données de ce programme. Nous nions aux cléricaux le droit de s'approprier l'idée de ces réformes : elle appartient aux libéraux qui la proclament et la défendent depuis longtemps contre les catholiques et les doctrinaires" (4.6.1863, p. 2). (49) A. DELMER, "La préparation d'un congrès", p. 17.

(50) Lucien Jottrand; Auguste Beckers, avocat; Charles Féron-De Decker, avocat et administrateur de sociétés charbonnières; Clément Van Mossevelde, négociant; Guillaume Adriaens, propriétaire et rédacteur du journal De Tijd; Félix Wydemans, bourgmestre de Zaventem (Journal de Bruxelles, 3.6.1863, p. 1).

- (51) Sur André Fontainas, premier magistrat de la capitale de 1860 à 1863, voir C. BRONNE, "André Fontainas, cinquième bourgmestre de Bruxelles", Synthèses, no. 178, mars 1961, pp. 41-64. Les trois autres candidats étaient François Haeck, industriel et conseiller communal à Schaerbeek (à son sujet, voir J. BARTIER, "Fondateurs et créateurs du Crédit Communal de Belgique", Bulletin trimestriel du Crédit Communal de Belgique, octobre 1960, pp. 168-172), Edouard Dartevelle, négociant, et l'ingénieur François Splingard. Concernant ce dernier (Marcinelle, 1810 Bruxelles, 1884) voir Bibliographie Nationale. Dictionnaire des écrivains belges et catalogue de leurs publications, 1830-1880, t. 3, Bruxelles, 1897, pp. 465-466).
- (52) Cette société avait été fondée en 1862 par Edouard Dartevelle, négociant en soieries de la rue de la Madeleine, "pour la défense des intérêts du commerce et de l'industrie et l'étude des questions pratiques qui s'y rattachent". Sur le conseil de Haeck et malgré l'opposition de plusieurs de ses membres, L'Union commerciale décida, en mai 1863, de prendre part aux prochaines élections législatives (A.V.B., recensement de 1866; Le Bulletin du Dimanche, 1.2. et 31.5.1863, p. 3; E. SEVE, "L'Union Commerciale de Bruxelles", Revue trimestrielle, 1864, pp. 255-272; H. TARLIER, Almanach du commerce et de l'industrie, 1865, 1ère partie, p. 71, 219, 527).

(53) Cette société politique, qui venait d'être créée, regroupait les éléments avancés du libéralisme bruxellois.

pour tenir en échec l'Association libérale (54). La Liste définitive des candidats indépendants, comprenant onze noms, est publiée le 6 juin par le Journal de Bruxelles (55). Malgré son titre, il s'agit bien d'une "liste conservatrice" qui "se compose de deux séries de candidats : ceux qui représentent nos principes, politiquement parlant, et ceux qu'il serait désirable de voir arriver à la Chambre pour y défendre des intérêts précieux, abstraction faite de toute question politique" (56). Ces derniers candidats. c'est-à-dire les libéraux de L'Union commerciale et du Meeting libéral, ne sont plus que trois sur la liste. Fontainas avant été éliminé et remplacé par un conservateur (57), "Aucun pacte, aucun engagement n'est intervenu", précise le Journal de Bruxelles. "C'est volontairement et sans arrière-pensée que l'opinion conservatrice s'est arrêtée à la combinaison que nous désirons voir réussir" (58). Ces affirmations n'empêchent pas L'Echo du Parlement d'accuser les catholiques de manquer de moralité politique et L'Etoile Belge d'annoncer "une coalition entre les différentes nuances de candidatures électorales" (59), ce à quoi réagissent vi-

(55) P. 1.

⁽⁵⁴⁾ Le Bulletin du Dimanche, 7.6.1863, p. 1; L'Indépendance Belge, 4, 5, 6 et 7.6.1863, p. 1. L'Association libérale de Bruxelles existait depuis 1846.

⁽⁵⁶⁾ Journal de Bruxelles, 8.6.1863, p. 1. "Il a été entendu, toutefois que l'opinion conservatrice ne patronnait pas ces noms au point de vue des principes politiques, mais qu'elle se faisait simplement un devoir de les signaler comme des candidatures autour desquelles des électeurs non assermentés et appartenant à l'industrie et au commerce se sont unanimement ralliés" (Journal de Bruxelles, 6.6.1863, p. 1).

⁽⁵⁷⁾ Il s'agit du lieutenant général Greindl, ancien ministre de la Guerre dans le cabinet de Decker, de 1855 à 1857. Le Journal de Bruxelles expliqua l'élimination de Fontainas par le fait que celui-ci refusait formellement toute candidature. Fontainas ne semblait du reste pas avoir fait l'unanimité chez les catholiques. Delmer n'écrivait-il pas en effet le 1er juin : "Nous voterons pour les candidats de l'Union commerciale, moins le bourgmestre. Je ne comprends pas que les mécontents de la Louve continuent à le porter sur leur liste, alors qu'en les désavouant comme il l'a fait il s'est classé parmi les ministériels de l'obédience" (Papiers Delmer, lettre de Delmer à V. Henry, 1er juin 1863; Journal de Bruxelles, 6.6.1863, p. 1).

⁽⁵⁸⁾ Journal de Bruxelles, 6,6,1863, p. 1.

⁽⁵⁹⁾ L'Echo de Liège, 6-7.6.1863, p. 2; Journal de Bruxelles, 7.6.1863, p. 1.

goureusement le Meeting Libéral (60) et le journal conservateur (61). Les élections du 9 juin 1863 se traduisent, comme le reconnaît le *Journal de Bruxelles*, par un "triomphe du cabinet à Bruxelles" (62); tous les candidats présentés par l'Association libérale sont en effet élus avec une confortable majorité (63).

Quelques mois plus tard, se pose pour l'Association conservatrice la question de la conduite à tenir dans les élections communales

- (60) "Nous devons protester", écrit le comité du meeting à L'Etoile, "contre cette insinuation, que vous savez être inexacte. Vous n'ignorez pas, en effet, que les candidats du meeting et de l'Union commerciale n'ont conclu de compromis avec qui que ce soit" (L'Echo de Liège, 6-7.6.1863, p. 2). Le Bulletin du Dimanche (7.6.1863, p. 2) écrit quant à lui : "Nous savons que l'Association libérale veut s'emparer du fait d'une liste catholique qui se produit à Bruxelles, pour battre en brèche les candidats de l'Union commerciale et du meeting libéral. Nous savons qu'elle a préparé une circulaire de la dernière heure, où il sera beaucoup parlé d'une prétendue coalition des catholiques et des libéraux. Peut-être même ira-t-on jusqu'à prétendre que MM. Fontainas, Dartevelle, Splingard et Haeck sont des cléricaux. Ceux qui signeront cette pièce, savent bien que rien de cela n'est exact, mais c'est une tactique. La fin justifie les moyens. Au nom de l'honnêteté publique, nous protestons à l'avance contre cette tendance à dénaturer les faits, à torturer la vérité. (...) Les professions de foi franchement libérales des candidats de l'Union commerciale et du meeting libéral ont été publiées. Elles sont connues. Les opinions de ces messieurs ne datent point d'hier. Leur origine est toute libérale".
- (61) "MM. Haeck, Dartevelle et Splingard ont donc pris place sur la liste de l'opinion conservatrice et constitutionnelle, non parce qu'ils sont libéraux, mais quoique libéraux. La question des principes politiques a été écartée et sauvegardée en ce qui les concerne. Il n'y a aucune solidarité entre les opinions politiques de ces honorables candidats et les nôtres; il n'y a aucun engagement entre eux et nous; il n'y a aucune coalition convenue entre eux et l'opinion conservatrice. En recommandant les candidats de la Louve et de l'Union commerciale aux électeurs conservateurs et indépendants, le parti conservateur reste fidèle à ses principes de tolérance, de bon sens et de patriotisme; il reste fidèle aux principes de cette mémorable union qui a fait, en 1830, la Belgique libre et indépendante. "Pas de suprématie d'un parti sur l'autre," a dit le Roi; pas de despotisme et pas d'exclusivisme, a dit sans cesse, depuis notre émancipation politique, l'opinion à laquelle nous nous faisons gloire d'appartenir" (Journal de Bruxelles, 7.6.1863, p.1).
- (62) Journal de Bruxelles, 11.6.1863, p. 1.
- (63) Van Volxem, dernier des candidats de la liste de l'Association libérale, obtient 4.116 voix; Dartevelle, qui figure à la fois sur la liste conservatrice et sur celle du Meeting libéral et de L'Union commerciale, atteint 3.862 voix; Jottrand, le mieux placé des candidats conservateurs, réunit 2.318 voix (L'Indépendance Belge, 10.6.1863, p. 1).

du 27 octobre 1863. Le 12 octobre, il est décidé "d'attendre pour prendre une résolution que la situation se soit mieux dessinée. On paraît généralement comprendre que si les libéraux restent unis les catholiques n'auront rien de mieux à faire que de s'abstenir" (64). Unis, les libéraux ne le seront pas. Le Meeting libéral est bien décidé à lutter et, dans une réunion tenue le 15 octobre, il porte sur sa liste provisoire de candidats l'éditeur Albert Lacroix que l'Association libérale veut éliminer (65). Alexandre Delmer trouve que c'est là une erreur de tactique. "Les avancés", écrit-il dans son journal, "font en ce moment une grande faute : en mettant sur leur liste des solidaires, ils vont empêcher les catholiques de voter pour eux. Et cependant sans les catholiques, ils seront certainement battus à plates coutures" (66). Le même Delmer engage, dans les colonnes du Courrier de Bruxelles les catholiques à 'lutter partout avec d'autant plus d'énergie que cette élection peut exercer sur la situation générale du pays une influence décisive" en raison du fait que le gouvernement lui attribue une signification politique (67). Delmer ne sera pas suivi par l'Association conservatrice; le 19 octobre, celle-ci se prononce en effet pour l'abstention malgré les efforts d'une minorité demandant de soutenir les candidats libéraux se présentant en concurrence avec l'Association libérale et particulièrement l'ingénieur Splingard qui. comme nous l'avons vu, était déjà appuyé par les catholiques lors des élections législatives de juin 1863 (68). Delmer ne se tient pas pour

⁽⁶⁴⁾ A.D., Journal, 12 octobre 1863.

⁽⁶⁵⁾ L'Echo de Liège, 13.10.1863, p. 2; 17-18.10.1863, p. 1; L'Etoile Belge, 16.10.1863, p. 2. Albert Lacroix (1834-1903) était devenu éditeur "pour combattre à la fois les catholiques et les doctrinaires" et publia notamment des romans anticléricaux. Il lança également Le Bulletin du Dimanche, organe des jeunes libéraux, qui parut de 1863 à 1867 (A. ERBA, L'esprit laique en Belgique sous le gouvernement libéral doctrinaire (1857-1870) d'après les brochures politiques, Louvain, 1967, pp. 573-577; Journal de Bruxelles, 19.5.1863, p. 1). (66) A.D., Journal, 16 octobre 1863.

^{(67) &}quot;Il ne faut pas se le dissimuler, ce ne sont plus seulement les intérêts communaux qui sont en jeu, comme cela devrait être; les questions politiques de l'ordre le plus élevé viennent aujourd'hui s'y mêler et, si comme par le passé, nous favorisons par nos suffrages ou seulement par notre abstention des candidats ministériels, on ne manquera pas de dire que ces questions ont été résolues contre nous" (Courrier de Bruxelles, 18.10.1863, p. 1; A.D., Journal, 14 octobre 1863).

⁽⁶⁸⁾ A.D., Journal, 19 octobre 1863.

battu. Dans le Courrier de Bruxelles, il réfute les arguments en faveur de l'abstention, appelle les électeurs catholiques à s'organiser, à s'engager dans la lutte électorale (69) et à voter pour Splingard : "Nous pouvons affirmer que plusieurs électeurs catholiques de Bruxelles sont disposés à voter pour M. Splingard; nous engageons nos amis à suivre leur exemple. Puisque le ministère fait des élections communales une question politique, c'est-à-dire en définitive une question de cabinet, il est désirable que les catholiques votent partout avec l'opposition, quelle qu'elle soit (70). Il est à remarquer, d'ailleurs, que si l'Association Conservatrice a décidé de s'abstenir, c'est uniquement pour ne pas engager sa responsabilité comme société; mais il a été bien entendu que cette résolution n'avait pas d'autre portée que de laisser aux électeurs eux-mêmes le soin de prendre spontanément tel parti qu'ils jugeront le meilleur" (71). La Paix, organe de Coomans, représentant de Turnhout (72), émet une opinion assez semblable et appelle les catholiques à voter "isolément pour les candidats les plus libéraux" (73). Ces deux articles font du bruit, L'Echo du Parlement en tire la preuve que les catholiques "ont

- (69) A.D., Journal, 21 octobre 1863; Courrier de Bruxelles, 25.10.1863, p. 1. (70) Polémiquant avec L'Echo du Parlement sur le sens à attribuer à ces propos, Delmer écrira: "L'Echo du Parlement se moque quand il nous reproche de faire cause commune avec les solidaires. Si les solidaires ont pu servir nos intérêts, c'est leur affaire et non la nôtre; nous ne leur avons fait pour cela aucune concession, aucune promesse" (A.D., Journal, 28 octobre 1863; Courrier de Bruxelles, 1.11.1863, p. 1).
- (71) Courrier de Bruxelles, 25.10.1863, p. 3. Ce n'est "qu'à son corps défendant" que Goemaere, qui vota cependant pour Splingard, inséra cette recommandation de Delmer dans le Courrier (A.D., Journal, 22, 26 et 27 octobre 1863).
- (72) Sur Jean-Baptiste Coomans (1813-1896) et son journal, voir notamment la notice de M. COOSEMANS dans Biographie Coloniale Belge, t. 3, Bruxelles, 1952, col. 162-163 et les ouvrages de L. BERTELSON, op.cit., p. 26; H. GAUS, A.-J. VERMEERSCH, Répertoire de la presse bruxelloise (1789-1914), L-Z, Louvain-Paris, 1968, p. 246 (Cahiers du centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, no. 50); P. VAN MOLLE, Le parlement belge, 1894-1969, Gand, 1969, p. 47. A propos de La Paix, Delmer note dans son journal: "Il y a d'excellentes choses dans La Paix, et je crains bien que ce journal, qui peut déployer librement son drapeau, ne prenne une longue avance sur le Courrier, où je dois mettre une sourdine à certaines parties de mon programme démocratique et libéral" (A.D., Journal, 26 octobre 1863).
- (73) La Paix, citée par L'Echo du Parlement, 27.10.1863, p. 1.

jeté le masque à la dernière heure" et soutiennent les candidats du Meeting Libéral (74). "Hélas", écrit Delmer, "cela n'est pas aussi vrai que je le voudrais : j'ai donné un conseil, exprimé un désir; L'Echo du Parlement v voit un mot d'ordre et crie à la coalition. Nous verrons bien par le résultat du vote si cette coalition a été réelle et ce qu'elle a produit" (75). Commentant quelques jours plus tard les résultats du scrutin — le Meeting libéral est parvenu à faire élire Albert Lacroix — dans le Courrier de Bruxelles, Delmer déclare ignorer s'il a été donné aux catholiques de contribuer à affaiblir le "despotisme ministériel" et son instrument qu'est l'Association libérale. Delmer donne également une appréciation générale des élections et engage l'opinion catholique à s'organiser sérieusement dans les principales villes du pays (76). Le regroupement des catholiques bruxellois, leur organisation au sein d'associations pouvant lutter avec les sociétés politiques, les cercles de libres penseurs et les clubs libéraux, tels sont les constants sujets de préoccupation de Delmer, Il espère, en novembre 1863, que la Société d'Emulation pourra devenir "le centre autour duquel se grouperont les bons éléments restés jusqu'à présent isolés dans la capitale". Il se rend cependant compte qu' "il y a à Bruxelles un obstacle qui a déjà fait échouer plusieurs tentatives de ce genre et qui pourrait, si on n'y prend garde, faire échouer encore celle-ci : c'est l'existence de certains préjugés ou plutôt de certaines antipathies, peu réfléchies mais réelles, qui empêchent les personnes appartenant aux différentes classes de la société de se rencontrer sur un même terrain et de sympathiser ensemble. C'est là, disons-le, un grand mal, et tant qu'il n'aura pas disparu on ne fera rien de sérieux à Bruxelles, car l'aristocratie a besoin de la bourgeoisie, qui réciproquement ne peut pas se passer de l'influence de la première, et toutes deux doivent se donner la main pour veiller non seulement à leur salut commun, mais encore au salut du peuple, sur lequel elles sont appelées à exercer un patronage exempt de morgue et d'ambition. Aujourd'hui, plus que jamais, les catholiques de toutes les classes doivent pratiquer entre eux les grandes règles de la fraternité chrétienne. (...) Qu'on jette un coup d'oeil sur ce qui se passe dans les assemblées des francs-maçons et des faux libéraux : c'est là qu'il faut voir le noble échanger des poignées de main avec le bourgeois, qui à

⁽⁷⁴⁾ A.D., Journal, 27.10.1863; L'Echo du Parlement, 27.10.1863, p. 1.

⁽⁷⁵⁾ A.D., Journal, 27 octobre 1863.

⁽⁷⁶⁾ Courrier de Bruxelles, 1.11.1863, p. 1.

son tour fraternise avec l'homme du peuple" (77).

Les distances prises par l'aristocratie catholique dans le domaine de l'organisation des forces conservatrices à Bruxelles, n'échappe pas aux observateurs libéraux. Ainsi, une quinzaine de jours après l'adoption, le 16 juillet 1863, des nouveaux statuts de l'Association conservatrice, le correspondant bruxellois de L'Echo de Liège écrit que "les membres du comité [de l'Association conservatrice] ont pu constater avec douleur que le nombre des adhérents ne s'était guère renforcé pendant ces six semaines. Les nobles habitants du quartier Léopold (78), notamment, pour la plupart riches propriétaires fonciers, persistent à se tenir à l'écart. La noblesse de Bruxelles est loin d'avoir la piété électorale et politique de celle des provinces. Peut-être croirait-elle déroger en entrant dans une société bourgeoise, bien que l'on ait eu soin de placer à la tête de celle-ci un petit gentilhomme, Messire le chevalier de Stas. En revanche l'Association compte un assez bon nombre de campagnards, des membres du clergé et une vingtaine d'avocats, la plupart, il est vrai, fort jeunes et ne jouissant pas du droit de suffrage" (79).

En mai 1864, ont lieu des élections provinciales. Le 17 mai, l'assemblée générale de l'Association conservatrice se réunit pour statuer sur la conduite à adopter en cette circonstance. Stas, parlant au nom du comité directeur (80), recommande l'abstention parce que le comité n'avait pas été en mesure de former une liste de candidats. Cette proposition provoque un débat "assez long et assez vif" qui divise l'assemblée en deux camps : les abstentionnistes et les partisans de la lutte. Ces derniers trouvent en Frédéric Delmer (81) un

⁽⁷⁷⁾ Courrier de Bruxelles, 8.11.1863, p. 1-2.

⁽⁷⁸⁾ Le quartier Léopold, créé dans le haut de la ville, en dehors des limites de l'ancienne enceinte, était habité par l'aristocratie et la haute bourgeoisie.

⁽⁷⁹⁾ L'Echo de Liège, 1 et 2.8.1863, p. 2.

⁽⁸⁰⁾ Delmer, dans son journal, parle tantôt du bureau, tantôt du comité directeur de l'Association conservatrice. La lecture du *Journal de Bruxelles* nous a conduit à la conclusion que bureau et comité directeur sont, semble-t-il, synonymes. Cf. notamment *Journal de Bruxelles*, 2 et 6.6.1866, p. 1.

⁽⁸¹⁾ Frédéric Delmer (Ath, 15 avril 1831 - Watermael-Boitsfort, 20 septembre 1901), frère d'Alexandre, fit ses études à Bruxelles, à l'Ecole centrale de commerce et d'industrie, au collège Saint-Michel et à l'athénée de cette ville. Après la mort de son père, en 1847, il devient employé aux "Charbonnages du Nord du Bois de Boussu", puis au "Chemin de fer du Haut et du Bas Flénu" à Jemappes, en qualité de dessinateur et conducteur de travaux. En 1849, il revient à Bruxelles et entre, le 1er novembre, à la "Compagnie des Chemins de Fer de Namur à

porte-parole ardent. Malgré les efforts de celui-ci pour pousser l'Association au combat, celle-ci décide de s'abstenir (82). "C'est un fâcheux précédent", note Alexandre Delmer. "On voit bien que ce sont des vieux qui mènent; il n'y a rien à faire avec cet élément là". Et le journaliste de déplorer "l'inertie de nos conservateurs, leur aveuglement" (83).

Tout autre sera l'attitude de l'Association conservatrice aux élections législatives du 11 août 1864. Elle va au combat et présente même une liste complète de onze candidats (84) qui, dans un manifeste aux électeurs, exposent un "programme de réformes vraiment libérales et démocratiques" qui se situe dans la ligne du programme gouvernemental qu'Adolphe Dechamps avait vainement tenté de faire accepter par Léopold Ier quelques mois auparavant (85). Cette liste

Liège et de Mons à Manage avec leurs extensions". En 1857, il y était secrétaire de direction; à la fin de sa vie, il occupait le poste d'administrateur-directeur. De 1861 à 1867, il travaille également comme premier commis à l'Administration générale des télégraphes. Le 8 décembre 1866, il fonde une "Caisse de cautionnement" qui sera liquidée le 6 mars 1877 et dissoute le 21 juillet 1881 (Renseignements aimablement communiqués par Melle M.-Th. Delmer). Sur les activités de Frédéric Delmer au Courrier de Bruxelles, cf. supra.

(82) A.D., Journal, 17 mai 1864; Journal de Bruxelles, 19.5.1864, p. 1.

(83) "Si je m'écoutais", écrit-il, "je ferais une charge [dans le Courrier] contre l'abstention des conservateurs à Bruxelles, mais j'ai déjà assez de monde à dos comme cela, et puis Goemaere ne me suivrait pas dans cette campagne : c'est aussi un abstentionniste, lui" (A.D., Journal, 17 mai 1864).

(84) Le lieutenant général Capiaumont, Gustave De Decker, fabricant, conseiller communal à Anderlecht; Aloys De Fierlant, échevin à Sterrebeek; Edouard Ducpétiaux; Jean-Francois Dufour, orfèvre de la Cour; le lieutenant général Greindl; Honoré Jacquet, ancien chef de division à l'administration communale de Bruxelles; Lucien Jottrand; Edouard Mussche, avocat; Frédéric Rapaert, conseiller à la Cour des comptes; le chevalier Stas (Journal de Bruxelles, 1.8.1864, p. 1).

(85) A.D., Journal, 29, 30 et 31 juillet 1864, 6 août 1864; Journal de Bruxelles, 1.8.1864, p. 1. Sur l'homme d'Etat catholique Adolphe Dechamps et son programme de 1864; voir E. DE MOREAU, Adolphe Dechamps (1807-1875), Bruxelles, 1911; K. VAN ISACKER, op.cit., pp. 137-139; A. SIMON, "Adolphe Dechamps", Biographie Nationale, t. 33, Bruxelles, 1966, col. 187-224. Rendant compte, dans le Journal de Bruxelles (1.8.1864, pp. 1-2), de l'assemblée générale tenue le 30 juillet 1864 par l'Association conservatrice, Delmer écrit : "Mais ce qui donne une grande valeur à cette manifestation, ce qui fait son principal prix à nos yeux, c'est l'exemple que les conservateurs de Bruxelles donnent à leurs coreligionnaires en arborant franchement et fièrement leur drapeau dans un arrondissement que le faux libéralisme s'était habitué à considérer comme sa for-

est homogène et ne laisse donc "pas de place ouverte pour les libéraux indépendants, puisque", commente Delmer, "quand nous votons pour eux, ils ne votent jamais pour nous" (86). "Cependant telle n'était pas d'abord l'intention de nos amis", observe encore le journaliste, "et il y a eu même un commencement de négociations. Les candidats des jeunes [libéraux] étaient entrés en pourparlers avec nos hommes et se montraient tout disposés à former une coalition, comme le désirait M. Dechamps; Dartevelle, Splingard et De Gronckel (87) avaient même déjà à peu près promis que leurs partisans voteraient pour la liste catholique; mais après avoir conféré avec leurs amis, ils ont dû reconnaître qu'ils s'étaient trop avancés et avouer qu'ils ne pouvaient prendre aucun engagement" (88). Le 11 août 1864, au terme d'une campagne électorale vaillamment menée par

teresse inexpugnable". "Je me suis attaché", note Delmer dans son journal, "à donner à la séance une teinte unioniste et libérale. Cela fera le tour du pays et donnera du courage aux catholiques" (A.D., Journal, 31 juillet 1864). "Il faut reconnaître", écrit-il quelques jours plus tard, à l'occasion d'une réunion électorale à Wavre, "que les catholiques se sont bien formés à la vie publique depuis quelque temps. Aujourd'hui, ils n'ont plus peur de voir leurs noms imprimés; ils multiplient les meetings, les proclamations et les manifestations. C'est un grand progrès et c'est ce qui nous sauvera" (A.D., Journal, 9 août 1864).

(86) A.D., Journal, 29 juillet 1864.

(87) François De Gronckel (Lennick-Saint-Quentin, 6 mars 1816 - Bruxelles, 3 mars 1871), avocat, représenta son canton natal au Conseil provincial du Brabant de 1847 à 1870 (Bibliographie Nationale, t. 1, Bruxelles, 1886, pp. 397-398; Y. VAN STEVENS, Les élections provinciales du Brabant et l'activité politique du Conseil provincial du Brabant (1860-1894), Université Libre de Bruxelles, mémoire de licence inédit en histoire, 1965-1966, annexe 2, p. 16).

(88) Donnant libre cours à sa grogne envers les jeunes libéraux, Delmer note encore : "Il ne faut plus parler des Meetings de Bruxelles : un coup d'épingle a fait crever ces outres pleines de vent. Beaucoup de bruit pour rien, telle est en deux mots l'histoire du parti soi-disant démocratique. Les seuls démocrates sont les catholiques. Les orateurs des meetings sont des ambitieux qui veulent parvenir en montant sur les épaules des autres. Le ministère a un moyen infaillible de les faire taire, c'est de leur procurer un siège dans les rangs de sa majorité; dès ce moment, ils n'aboient plus qu'aux prêtres : c'est l'histoire des Defré, des Goblet, des Van Humbeek et de bien d'autres. On prétend que Janson, dont les jeunes gens sont en train de faire un Camille Desmoulins, ne se laissera pas enfariner comme les autres. Nous verrons bien. Pour le moment, il ne reste de toutes ces criailleries de meetings bruxellois que deux candidatures : celle de Splingard et de Dartevelle. De Gronckel a retiré la sienne, la seule qui put avoir une signification politique, De Gronckel ayant défendu la réforme électorale. Dans cet état de chose, les catholiques doivent s'applaudir d'avoir formé une liste complète" (A.D., Journal, 6 août 1864).

Eugène Erèbe, rédacteur en chef du Journal de Bruxelles (89), les catholiques remportent à Bruxelles "un succès inespéré" (90). Vleminckx (91), onzième candidat de l'Association libérale, n'ayant pas atteint la majorité absolue, il y a lieu d'organiser un scrutin de ballottage entre celui-ci et le général Capiaumont (92), candidat catholique le mieux placé (93). "Un candidat catholique, ballotté à Bruxelles,

(89) "Erèbe fait un long article sur nos candidats de Bruxelles. Il mène très vaillamment la campagne électorale. Il faut lui reconnaître le mérite de l'énergie, lequel devient très précieux dans les circonstances actuelles. Il remplit le Journal de sa prose. Moi, je soigne la chronique électorale, et je tâche d'y réunir tout ce qui paraît de mieux et de plus belliqueux en province" (A.D., Journal, 5 août 1864). "Erèbe porte tout le poids de la polémique électorale et il n'y a place que pour lui dans le Journal. Je rends justice à son ardeur et à sa vaillance; seulement son genre ne serait pas le mien; je trouve qu'il met trop en relief les personnes et ne fait pas assez valoir les principes. Il est vrai que les proclamations de nos candidats suppléent à cette lacune" (A.D., Journal, 6 août 1864). Cf. Journal de Bruxelles, 6, 8, 9, 10, 11.8.1864, p. 1. Eugène Erèbe (Tournai, 1819 - Schaerbeek, 1885) débuta dans le journalisme à La Nation, quotidien fondé en 1848 et dirigé par le républicain Louis Labarre. Il entra ensuite à L'Emancipation et passa au service du Journal de Bruxelles lorsque celui-ci absorba L'Emancipation. Désormais, Erèbe "s'attacha de coeur et de conviction à la cause conservatrice". De 1859 à 1877, il resta au Journal de Bruxelles, en devenant, à partir de 1867, "le principal responsable". A partir de décembre 1863, époque où Delmer entra au Journal de Bruxelles, Erèbe s'occupa uniquement du domaine de la politique intérieure. Quant à Delmer, il avait pour attributions la rédaction du "premier Bruxelles, bulletin consacré (...) à la politique étrangère", "la révision des correspondances étrangères et la facture du journal"; il mettait aussi occasionnellement la main à la politique intérieure, matière qu'il traitait personnellement dans le Courrier de Bruxelles (A.D., Journal, 21 novembre et 4 décembre 1863; numéro jubilaire du Journal de Bruxelles du 6.12.1899; L. BERTELSON, op.cit., pp. 52, 75-76; M. BLANPAIN, op.cit., pp. 9, 28-29; J. VANDER VORST-ZEEGERS, op.cit., pp. 17, 31-33).

(90) A.D., Journal, 11 août 1864.

(91) Jean-François Vleminckx (Bruxelles, 3 novembre 1800 - Ixelles, 17 mars 1876), président de l'Académie royale de médecine, fut représentant de l'arrondissement de Bruxelles de 1864 à 1876 (Fichier du Greffe de la Chambre des Représentants).

(92) Sur Alexis, Adolphe Capiaumont (Mons, 14 novembre 1798 - Ixelles, 15 mars 1879), voir la notice de A. DUCHESNE, dans Biographie Nationale, t. 31, Bruxelles, 1962, col. 164-168. Alexandre Delmer a donné dans le numéro jubilaire du Journal de Bruxelles du 6.12.1899 une description pittoresque des rapports entretenus par Capiaumont et Erèbe à l'occasion des luttes électorales. (93) Majorité absolue : 4.826 voix; Vleminckx : 4.535 voix; Capiaumont : 3.062 voix (Supplément à L'Indépendance Belge du 11.8.1864).

cela ne s'est jamais vu depuis 1830", commente Delmer. "Les libéraux en sont furieux; une affiche, qui circule dans les rues, dit que c'est une honte pour la capitale et convie les électeurs à se rendre en masse au ballottage, afin de prouver qu'une élection catholique est impossible à Bruxelles. Les jeunes libéraux voteront cette fois pour Vleminckx, bien qu'ils le détestent; mais il s'agit d'empêcher la nomination d'un catholique. C'est là ce qu'ils appellent "sauver le principe" et ils ont l'impudence d'ajouter : nous laissons à l'Association [libérale] la responsabilité du choix de l'homme" (94). Dans une vigoureuse charge qui traduit sa déception, il critique ensuite cette attitude des avancés (95) qui permettra l'élection du candidat de l'Association libérale (96).

Les élections provinciales partielles du 22 mai 1865 voient la répétition du scénario de mai 1864. A nouveau le comité directeur de l'Association conservatrice fait savoir qu'il n'a pas trouvé de candidats; à nouveau Frédéric Delmer engage ses amis à lutter. Plus heureux qu'en 1864, il parvient à faire prévaloir cette opinion au terme

(94) A.D., Journal, 11 août 1864.

(96) Au scrutin de ballottage, Vleminckx obtient en effet 4740 voix, Capiaumont n'en récoltant que 1474 (Supplément à l'Indépendance Belge du 11.8.1864).

^{(95) &}quot;O libres penseurs, voilà bien la mesure de votre indépendance! Ils sont bien fiers ces prétendus démocrates, et pourtant il n'y a pas lieu pour eux d'être si arrogants. Leurs deux candidats, Dartevelle et Splingard, n'ont eu que 1900 à 1500 voix, et il faut encore déduire de ces chiffres un certain nombre de votes catholiques. Quand on est si faible, il y a de la présomption à vouloir faire la loi à tout le monde. Et puis quelle inconséquence de la part de ces libéraux qui veulent la réforme électorale et qui se rallient au candidat du ministère, bien que le ministère ait rejeté les demandes de l'opposition et notamment l'extension du suffrage. L'opposition a mis cette réforme dans son programme; le ministère a fait repousser celui-ci précisément à cause de cette réforme, et voilà que des gens qui se disent libéraux, démocrates, partisans du suffrage universel (...) repoussent comme un seul homme le candidat de l'opposition et lui préfèrent le candidat du gouvernement! Et ils appellent cela, sauver le principe! Mais c'est, au contraire, se rendre coupable de la plus honteuse palinodie, c'est fouler aux pieds la logique et la bonne foi; c'est plus que de l'inconséquence, c'est de la lâcheté. Vous n'êtes pas sincères, messieurs du jeune libéralisme; vous n'avez pas plus que les vieux, le droit de vous appeler libéraux; vous haissez le catholicisme plus que vous n'aimez la liberté; vous êtes des anticléricaux. Les vieux sont francs-macons, vous êtes solidaires; vous ne valez pas mieux les uns que les autres. Si la liberté se relève en Belgique, ce sera malgré vous" (A.D., Journal, 11 août 1864).

d'une discussion très vive marquée par l'intention de plusieurs mécontents, partisans de l'abstention, de donner leur démission. Ce n'est finalement qu'à grand peine que l'Association, au sein de laquelle l'harmonie a été rétablie non sans mal, parvient à trouver les deux candidats requis (97). Alexandre Delmer soutient les efforts de son frère qui s'est fort dépensé dans la recherche de candidats; il publie dans le Courrier un appel aux électeurs catholiques et les invite à ne pas s'abstenir (98). Au soir des élections, c'est l'échec, les candidats catholiques n'ayant pas atteint le tiers des suffrages exprimés. Delmer considère que cet insuccès "est dû en bonne partie aux abstentions catholiques" (99) et, pour venir à bout de "l'impardonnable inertie des conservateurs", il conseille dans le Courrier de publier à l'avenir dans la presse les noms des électeurs qui ne prennent pas part au vote (100). "La crainte d'être connus rendrait peut-être les défaillants moins nombreux", pense-t-il (101).

L'incident houleux qui s'était produit au sein de l'Association conservatrice eut une suite. Le 3 juillet 1865, le comité directeur de l'Association "propose une interprétation d'un article des statuts d'après laquelle il serait dispensé de présenter des candidats pour une élection chaque fois qu'il jugerait l'abstention préférable à la lutte" (102). La séance de l'Association est mouvementée. Après une discussion, qui met notamment aux prises Frédéric Delmer et Victor

⁽⁹⁷⁾ A.D., Journal, 11, 12, 15-17 mai 1865. Les deux candidats sont le docteur Jorez et Josse Cels, propriétaire et industriel (Journal de Bruxelles, 18.5.1865, p. 1.).

⁽⁹⁸⁾ A.D., Journal, 12, 15, 18 mai 1865; Courrier de Bruxelles, 21.5.1865, p. 1. Sur cette élection, voir aussi Le Journal de Bruxelles, 18, 19 et 21.5.1865, p. 1. (99) A.D., Journal, 24 mai 1865. "Sur 6685 électeurs inscrits, il n'y a eu que 1526 votants, soit un peu moins du quart du corps électoral. Le candidat doctrinaire le plus favorisé a été élu par 1049 suffrages. Les candidats catholiques ont obtenu respectivement 462 et 455 voix. Parmi les 5000 électeurs qui ne se sont pas donné la peine de se rendre au scrutin, il y avait certainement beaucoup plus de catholiques qu'il n'en fallait pour doubler et même quadrupler le nombre de voix obtenu par nos candidats" (Courrier de Bruxelles, 28.5.1865, p. 2).

⁽¹⁰⁰⁾ A.D., Journal, 24 mai 1865; Courrier de Bruxelles, 28.5.1865, p. 2. (101) A.D., Journal, 24 mai 1865.

^{(102) &}quot;D'aucuns s'appuyaient sur un texte du règlement pour soutenir que dans tous les cas, le bureau devait présenter des candidats" (A.D., Journal, 3 juillet 1865).

Van Den Broeck (103), éternel partisan de l'abstention, l'avis du comité directeur finit par prévaloir. Si celui-ci peut donc désormais proposer l'abstention, l'assemblée générale de l'Association reste cependant maîtresse de statuer en dernier ressort (104). Une première application de cette nouvelle disposition a lieu à l'occasion de l'élection communale partielle du 17 octobre 1865 qui voit le comité directeur préconiser l'abstention (105). A la veille de l'élection, Alexandre Delmer parvient à empêcher l'insertion dans le Journal de Bruxelles, d'une note rappelant que l'Association conservatrice avait décidé de s'abstenir (106). Au soir de l'élection, qui vit la défaite du candidat de l'Association libérale face à l'ingénieur Splingard, soutenu par le Meeting libéral et la société Union des intérêts communaux (107), le journaliste remarque : "Plusieurs catholiques ont voté pour ce dernier, et d'après moi, ils ont bien fait" (108).

Quelques mois plus tard, à l'occasion d'une séance de l'Association conservatrice tenue le 9 avril 1866, le comité directeur a un regain d'énergie et propose, sans rencontrer une seule opposition, de lutter aux prochaines élections législatives partielles de juin. Delmer note dans son journal que cette séance de l'Association a été "terne et froide" et qu'il s'est "demandé s'il n'y aurait pas lieu avant les élections de réunir une assemblée générale où il y aurait des discours

(103) A., Victor, Philippe Van Den Broeck (1821-1871) était docteur en médecine et fut professeur de chimie et de métallurgie à l'Ecole des mines du Hainaut, professeur agrégé à l'Université de Gand, secrétaire de la Société centrale d'agriculture de Belgique, membre des comités de salubrité publique de Mons et de Liège et de l'Académie royale de médecine. Il se porta candidat aux élections législatives dans l'arrondissement de Soignies en 1861, 1864 et 1866 (Notice de L. FREDERICQ dans la Biographie Nationale, t. 26, Bruxelles, 1936-1938, col. 278-279; Bibliographie Nationale, t. 4, Bruxelles, 1910, pp. 58-60; Journal de Bruxelles, 30.6.1861, p. 1; 4.6.1863, p. 1; 1 et 6.8.1864, p. 2; 10.6.1866, p. 2; 13.6.1866, p. 1.

(104) A.D., Journal, 3 juillet 1865.

(105) L'abstention fut cependant combattue par Frédéric Delmer (A.D., Journal, 2 octobre 1865).

(106) C'est Victor Van Den Broeck qui en avait demandé l'insertion (A.D., Journal, 17 octobre 1865).

(107) Cette société, fondée en février 1864 dans le but de défendre les intérêts du bas de la ville, décida, en janvier 1865, d'intervenir dans les luttes électorales (L'Etoile Belge, 20.2 et 1.4.1864, p. 2; L'Indépendance Belge, 18.2.1864, p. 1; La Gazette Belge, 11.10.1865, p. 1).

(108) A.D., Journal, 17 octobre 1865.

et dont les journaux rendraient compte, comme cela s'est fait à Liège". "De telles manifestations sont nécessaires pour réveiller nos catholiques", remarque-t-il (109). A la mi-mai, Louis Hymans (110), fait connaître son opinion sur la situation politique à Bruxelles. "Les catholiques", écrit-il, "seraient fort désireux d'engager une lutte, mais ils auront beaucoup de peine à trouver des hommes sérieux qui consentent à jouer le rôle de victimes dans une bataille dont l'issue est connue à l'avance. Il est bien vrai que les radicaux sont disposés à voter avec eux; la Liberté (111) a conseillé cette alliance en toutes lettres dans son numéro de dimanche dernier (112), mais s'il est vrai

(109) A.D., Journal, 9 avril 1866, Dans le Courrier des 1 (p. 2) et 22.4. (pp. 1-2), Delmer s'emploie derechef à convaincre les catholiques de prendre part aux élections, de se grouper et de s'unir derrière le drapeau de l'Association conservatrice. Il se rend cependant compte des difficultés de la tâche et constate les différences existant, sur le plan de la combattivité et de la réceptivité aux idées de progrès, entre les provinciaux et les bruxellois. Ainsi, après avoir reçu une dizaine de militants catholiques de province et avoir discuté avec eux de son "sujet de prédilection", la réforme électorale, note-t-il dans son journal : "Eux veulent marcher; eux comprennent la nécessité de tirer notre parti de l'ornière où il s'enlise; c'est à eux et à ceux qui leur ressemblent qu'il faut demander le coup d'épaule sauveur. Ah ! si nous en avions à Bruxelles une demi-douzaine seulement de cette carrure. Mais ils vont retourner dans leurs provinces et c'est la capitale qui devrait donner le branle. Ne comptons pas beaucoup sur les vieux cadres, sur les situations acquises; c'est à la jeunesse que nous devons nous adresser, à la jeunesse qui n'abaisse pas la politique à un calcul d'intérêt et sait encore se passionner pour des idées généreuses. Je l'avoue, nos journaux et nos associations à Bruxelles ne comprennent pas toujours ainsi leur rôle : trop souvent, au lieu de pousser en avant, ils enrayent" (A.D., Journal, 19 avril 1866). (110) Sur Hymans (1829-1884), homme politique doctrinaire et journaliste, voir

(111) Sur ce journal, alors aux mains d'une équipe se réclamant du "libéralisme avancé", voir notamment J. BARTIER, "Proudhon et la Belgique", L'actualité de Proudhon, Bruxelles, 1967, pp. 194-195, et A. ERBA, op.cit., pp. 23-24. (112) Dans un article sur Les élections de juin publié par La Liberté du 13.5. 1866 (pp. 1-2), on pouvait effectivement lire: "Quelques amis politiques nous demandent de faire connaître quelle est, d'après nous, la conduite que le parti libéral avancé devra tenir. (...) Que faire (...) si nous avons à nous prononcer entre un candidat catholique qui se déclare prêt à appuyer la réforme électorale et un candidat doctrinaire qui la repousse? Consultez, dirons nous, les circonstances. N'admettez pas comme un axiome qu'un radical se déshonorerait en votant pour un clérical; songez que celui-ci, quand il veut l'admission des ouvriers au vote, est plus d'accord avec vous et avec le progrès qu'un prétendu libéral qui la rejette. MM. Guillery, Couvreur, Van Humbeek et d'autres, en votant récemment avec la

la notice de C. PERGAMENI dans la Biographie Nationale, t. 29, Bruxelles,

1957, col. 708-711.

que les avancés qui se joindraient au cardinal-archevêque de Malines pour renverser le ministère, soient disposés à prêter leur appui aux catholiques, qui même avec ce concours n'ont aucune chance de succès, d'autre part, il y a parmi les catholiques un groupe considérable de conservateurs sincères qui ne donneront pas leurs suffrages aux candidats de la démocratie. Il n'y a donc rien à craindre de la coalition des noirs et des rouges, qui a été vaincue en 1863 et en 1864 (...)" (113). Cette analyse du journaliste libéral se révélera clair-voyante. Le 31 mai, l'Association conservatrice se réunit en assemblée générale pour décider de la conduite à tenir à l'occasion des élections du 12 juin. Après avoir déclaré que le comité directeur n'avait pu trouver de candidats et avoir exposé la situation électorale, dont il brosse un tableau peu favorable (114), le baron d'Ane-

droite pour repousser l'ajournement de la Réforme, vous ont donné un exemple que vous pouvez loyalement imiter. Nous savons pourtant qu'en certains lieux les préjugés sont si profondément enracinés qu'il faudrait une force d'âme surhumaine pour les braver. Dans ce cas, abstenez-vous. Notez bien le conseil; il est grave, terrible pour les doctrinaires: Abstenez-vous. Laissez ces hommes qui sont vos plus mortels ennemis, parce qu'ils vous combattent, non sur des questions cléricales, mais sur des questions démocratiques (...)".

cléricales, mais sur des questions démocratiques (...)". (113) La Meuse, 19-20.5.1866, p. 1. En février 1866, Hymans évoquait déjà l'éventualité de "la conclusion d'une alliance entre les deux partis extrêmes" (La Meuse, 34 et 17-18.2.1866, p. 1).

(114) "Mais, il faut bien le reconnaître, dans un arrondissement aussi vaste que le nôtre, où la ville de Bruxelles, grâce à notre système d'impôts, compte, eu égard à la population, un nombre d'électeurs hors de toute proportion avec celui des campagnes et des autres villes, la lutte n'est possible qu'à la condition que tous les électeurs de l'arrondissement viennent déposer leurs suffrages dans l'urne électorale; sans ce concours l'élection se fait par la ville seule, et se trouve en quelque sorte entre les mains du gouvernement, qui exerce une influence prépondérante dans une ville où abondent et les administrations et les fonctionnaires publics. Or, l'expérience nous a démontré que pour une élection partielle on détermine difficilement les électeurs n'habitant pas Bruxelles à se déplacer et à se rendre au scrutin. Ces difficultés ne se rencontrent pas dans d'autres arrondissements, où l'organisation est plus complète que chez nous et où la lutte peut ainsi s'engager pour les élections partielles comme pour les élections générales. Notre infériorité sous le rapport de l'organisation électorale se justifie ou du moins peut s'expliquer par l'étendue de l'arrondissement et le nombre d'électeurs; mais enfin cette infériorité et les échecs qui en ont été la conséquence, font naître des craintes, des défiances, et provoquent des refus de candidatures de la part de personnes qui auraient réuni vraisemblablement toutes les sympathies du corps électoral. Cette situation, que nous devons constater avec une entière franchise, met votre comité dans l'obligation de vous proposer l'abstention pour les élections du 12 juin" (Journal de Bruxelles, 2.6.1866, p. 1). Ces propos de d'Anethan (115), qui préside la séance, conclut à l'abstention et appelle l'assemblée à se prononcer. Frédéric Delmer "attache le grelot de l'opposition" et émet l'opinion de voter pour le financier catholique Langrand-Dumonceau (116), ce qui provoque les protestations de l'avocat Mussche (117) et de d'Anethan (118). Frédéric Delmer, appuyé par Charles Woeste, propose alors de faire porter les votes catholiques sur les candidats du Meeting libéral (119). Cette proposi-

than suscitèrent des commentaires ironiques de L'Echo du Parlement (3.6.1866, p. 1).

(115) Sur Jules Joseph d'Anethan (1803-1888), magistrat, plusieurs fois ministre de 1843 à 1847, chef du cabinet en 1870-1871, président du Sénat de 1880 à 1885, voir la notice de A. COSEMANS dans la *Biographie Nationale*, t. 29, Bruxelles, 1957, col. 93-96.

(116) André Langrand-Dumonceau (Vossem, 1826 - Rome, 1900), bien connu par les cinq importants volumes de G. Jacquemyns (Bruxelles, 1960-1965), occupa une place importante dans la finance belge et internationale de 1850 à 1870 et dans la vie politique et judiciaire jusqu'en 1879. En juillet 1864, Langrand annonça son intention de consacrer 100.000 francs aux élections législatives du mois d'août. Il ne se portait candidat nulle part, mais voulait employer son influence au profit des catholiques. Aussi, adressa-t-il une circulaire à ses agents pour les engager à appuyer les candidats conservateurs. Il versa également 5000 francs dans la caisse de l'Association conservatrice de Bruxelles (A.D., Journal, 18 juillet, 4 et 8 août 1864).

(117) Edouard, François, Joseph Mussche, né à Hérinnes le 20 février 1830 (A.V.B., recensement de 1866).

(118) Il est à noter que celui-ci était cependant un "langrandiste" notoire; en 1863, il était en effet devenu membre du conseil de surveillance de la Banque de Crédit Foncier et Industriel et avait pris part, dans les années antérieures, à plusieurs affaires montées par Langrand. Ses activités au sein des sociétés Langrand lui valurent du reste des poursuites judiciaires au moment de la débâcle du financier. Cf. G. JACQUEMYNS, op.cit., notamment t. 2, pp. 237-239, 243 et t. 5, pp. 205, 308, 315, 318.

(119) "Plusieurs orateurs ont été successivement entendus. Deux d'entre eux ont déclaré qu'ils considéraient comme une nécessité de premier ordre, pour le parti catholique, s'il ne lutte pas avec des candidats de son choix, d'appuyer la liste de candidats que les avancés proposeront au choix des électeurs, en opposition aux candidats ministériels. Pour eux, le premier devoir des catholiques est de travailler de toutes leurs forces au renversement le plus prochain possible d'un cabinet qui foule aux pieds nos libertés religieuses et qui ne fait que réagir contre le programme royal du 17 décembre, comme il n'a cessé de réagir contre nos libertés constitutionnelles depuis son avènement au pouvoir" (Journal de Bruxelles, 2.6.1866, p. 1).

tion est jugée impossible par Mussche et par Eugène Erèbe, secrétaire de l'Association conservatrice (120), qui "repousse avec virulence l'idée de voter pour des radicaux" (121). Frédéric Delmer et Woeste répliquent en soutenant "qu'il est licite et de bonne tactique, dans la situation qui nous est faite, d'appuyer les ennemis de nos ennemis", ce à quoi d'Anethan répond : "Vous y perdriez votre peine et, selon moi, quelque chose de votre considération. Dans tous les cas, vous ne pourrez pas, sans une liste de candidats catholiques, faire venir à Bruxelles les électeurs campagnards. Vous n'apporterez donc aux dissidents qu'un appui insuffisant et le ministère libéral inscrira à son actif une victoire remportée à Bruxelles sur tous ses adversaires coalisés" (122). Il est finalement décidé de s'abstenir et de convoquer une nouvelle assemblée générale de l'Association à huitaine afin "de recevoir diverses communications touchant les élec-

(120) Il avait été nommé le 3 juillet 1865, suite à un voeu exprimé par d'Anethan (A.D., Journal, 3 juillet 1865).

(121) A.D., Journal, 31 mai 1866. "Deux autres orateurs ont soutenu avec beaucoup d'énergie que l'opinion catholique doit avant tout songer à sauvegarder les principes. Ils appellent aussi de tous leurs voeux la chute du ministère. Cependant, malgré leur désir d'arriver au renversement prochain d'une politique violente, illibérale, injuste et antinationale, ils ne sauraient engager l'Association à patronner les candidats avancés ni leurs amis politiques à voter pour ces candidats, sans avoir au préalable des garanties pour l'avenir. Que feront les radicaux une fois arrivés à la Chambre? Que feraient-ils s'ils étaient au pouvoir? Voilà ce que l'on ne sait pas d'une manière précise. Or, tant que l'opinion catholique n'aura pas tous ses apaisements sur ce point, elle ne peut point appuyer les candidats radicaux" (Journal de Bruxelles, 2.6.1866, p. 1).

(122) A.D., Journal, 31 mai 1866. "Les premiers orateurs entendus ont fait remarquer ensuite qu'il y avait une question de la plus haute importance à la solution de laquelle les catholiques pouvaient contribuer, d'accord avec les radicaux, sans porter la moindre atteinte à leurs principes, tout en combattant le ministère, et que cette question c'est la réforme électorale. C'est de cette question que dépend, ont-ils dit, la chute du ministère. Leurs contradicteurs ont soutenu qu'une fois la question de la réforme électorale tranchée, on se trouverait en face de l'inconnu. Avant toute chose, ils veulent une déclaration de principe des radicaux sur les questions à l'ordre du jour et sur les points qui divisent les doctrinaires et les catholiques. Les radicaux ont-ils l'intention de continuer, en les accentuant davantage encore, les traditions du doctrinarisme en ce qui concerne les catholiques et nos libertés religieuses ? Toute la question est là. (...) Disons en terminant que l'avis des membres qui ont repoussé l'idée de toute coalition sans garantie préalable a été partagé par la presqu'unanimité de l'assemblée, qui était très nombreuse. C'est un fait dont il est bon de tenir compte" (Journal de Bruxelles. 2.6.1866, p. 1).

tions" (123). Le lendemain de cette séance, Alexandre Delmer épanche sa déception dans son journal. Il s'y élève contre "l'immobilisme" préconisé par d'Anethan et exprime ses craintes de voir celuici succéder au chevalier Stas à la tête de l'Association conservatrice (124). Le 7 juin, se tient, sous la présidence du baron d'Anethan, une nouvelle réunion de l'Association conservatrice. Il est décidé de maintenir la décision de ne pas lutter aux élections (125) et de laisser aux membres de l'Association la faculté de voter comme ils l'entendent. "Une alliance avec les radicaux de la Louve (126) n'a pas trouvé un seul défenseur", écrit Delmer dans son journal, "parce qu'ils ont adopté des candidats qui rendent pareille coalition impossible. Nous ne pouvons pas faire venir nos électeurs des campagnes

(123) A.D., Journal, 31 mai 1866; Journal de Bruxelles, 2.6.1866, p. 1. "Parmi ces diverses communications, il y aura une réponse des candidats radicaux en opposition aux doctrinaires ministériels. S'ils donnent l'assurance que pour le présent et l'avenir ils respecteront les libertés civiles et religieuses des catholiques au point de vue des principes du droit commun, qu'ils combattront les doctrinaires dans leurs empiètements sur les droits, feront la guerre aux abus, appuieront toutes les réformes qui seront proposées, il est certain que les catholiques voteront pour eux", affirme le correpondant bruxellois du catholique Journal d'Anvers en entamant une polémique avec le Journal de Bruxelles au sujet de la conduite du comité directeur de l'Association conservatrice dans la question d'une éventuelle coalition avec les radicaux (Journal d'Anvers, 4 et 10.6.1866, p. 1; Journal de Bruxelles, 6.6.1866, p. 1).

(124) Erèbe "m'a dit (...) que le chevalier désirait se démettre de la présidence de la Conservatrice et que son successeur serait très probablement le baron d'Anethan. (...) je regretterais, surtout après la séance d'hier, de voir le baron d'Anethan devenir le président en titre de l'Association bruxelloise. Sans méconnaître les talents qui ont fait de lui, comme on dit, le chef de la droite au Sénat, je le soupconne d'être peu favorable aux idées démocratiques. A la vérité, je ne le connais guère que par l'impression laissée en moi par les rapports d'Erèbe, qui lui fait presque journellement visite. Il se peut que je me trompe, mais je lui trouve de la raideur et un défaut absolu de cordialité; on peut être ferme sans manquer de bienveillance, et la main de fer se fait mieux accepter gantée de velours. Celle du baron pèsera fort, je le crains, sur notre chère Association. Quel malheur, si elle allait retomber dans les ornières du passé! Prêcheurs d'abstention, ne voyez-vous pas que vous vouez les catholiques de Bruxelles au découragement et à l'impuissance? Ce n'est pas ainsi, me dit-on, que l'on procède à Liège: là, on encourage les jeunes gens et l'on évite les personnalités trop absorbantes. Aussi le parti catholique y est-il en progrès, tandis que dans la capitale, nous reculons" (A.D., Journal, 1er juin 1866).

(125) Journal de Bruxelles, 8.6.1866, p. 2.

(126) Le Meeting libéral avait son siège à La Louve, Grand Place.

pour déposer un bulletin en faveur, par exemple d'un Lacroix, cet éditeur antichrétien" (127). Et le journaliste, fidèle à son idéal de lutte, d'ajouter : "Mon avis personnel, c'est que nous devrions, comme les Liégeois, avoir pour l'élection du 12 des candidats à nous" (128).

Aux élections communales du 30 octobre 1866, les catholiques bruxellois ne luttent pas davantage qu'en juin (129); la question ne semble même pas avoir été abordée à l'Association conservatrice (130). Dans le *Courrier*, Delmer s'en prend cependant, comme à l'accoutumée, aux catholiques passifs et abstentionnistes (131).

Appréciant le résultat des élections, il écrit que Bruxelles, Liège et Gand passeraient à l'opposition si "le principe des coalitions, au lieu d'être pratiqué entre les doctrinaires et les radicaux l'était entre ceux-ci et les catholiques" (132).

(127) Cf., en ce sens, la correspondance bruxelloise de L'Echo de Liège (9-10.6. 1866, p. 2): "Le parti catholique s'abstiendra complètement. Il aurait peut-être accordé quelques centaines de voix à d'autres candidats, et même à M. Picard. Mais il a M. Lacroix en profonde aversion à cause des publications philosophiques éditées par sa maison de librairie".

(128) A.D., Journal, 7 juin 1866. "Nos amis vont au combat sans enthousiasme", observe Delmer le 9 juin. "L'abstention des catholiques à Bruxelles a refroidi la province. (...) On est très mécontent à Louvain de l'abstention des conservateurs à Bruxelles" (A.D., Journal, 9 juin 1866).

(129) "A Bruxelles, on le sait, les catholiques ne luttent plus depuis longtemps", écrit L'Etoile Belge (24.10.1866, p. 1). Cf. aussi La Liberté: "(...) le parti catholique, a, depuis longtemps, perdu tout espoir de succès dans les luttes communales de la capitale" (28.10.1866, p. 2).

(130) Le journal de Delmer et le Journal de Bruxelles n'y font en effet aucune allusion.

(131) "Il y aura quelques abstentions dans la prochaine lutte électorale : à Bruxelles, à Gand, dans quelques villes du Hainaut, les conservateurs n'entreront pas en lice. Qu'on ne l'attribue pas à la force de nos adversaires ! Les véritables auteurs de cette situation, nous le dirons franchement, ce sont ceux de nos amis qui persistent à se tenir à l'écart des Associations, alors qu'elles devraient pouvoir compter sur leur concours et sur leur influence. Ils paralysent ainsi le zèle des citoyens dévoués qui comprennent mieux leurs devoirs politiques et qui voudraient les remplir; ils rendent inutiles les travaux, les efforts et la persévérance des défenseurs de notre opinion, et par le fait de ces mauvais soldats qui restent éloignés du drapeau, toute l'armée est condamnée à s'abstenir" (Courrier de Bruxelles, 28.10.1866, p. 2).

(132) A.D., Journal, 1er novembre 1866; Courrier de Bruxelles, 4.11.1866, p. 1. Six semaines après ces élections, l'Association, qui a besoin de fonds, décide de relever le montant des cotisations et de le porter à 20 francs. "Quant à moi",

En 1867, l'Association conservatrice n'est pas plus combative. Elle ne prend part, ni à l'élection législative partielle du 12 février, ni à l'élection provinciale partielle du 27 mai, ni enfin aux élections sénatoriales du 11 juin (133). Pas plus qu'en octobre 1866, le problème de la participation éventuelle des catholiques à ces diverses élections ne paraît avoir fait l'objet de discussions au sein de l'Association (134). L'année 1867 voit cependant se produire d'importants changements à la tête de l'Association conservatrice. En février, le chevalier Stas, qui considère qu'au sein de l'Association "il n'y a plus d'autorité" car "chacun veut être maître" (135), parle de donner sa démission de président effectif. Frédéric Delmer, devenu membre du comité directeur de l'Association le 14 janvier 1867 en compagnie notamment d'Alphonse Nothomb (136), voit en ce dernier un éventuel successeur de Stas (137). Et effectivement, le 15 avril

écrit Delmer, "je n'aurais pas voté cette proposition [de hausse] parce que je suis partisan de la cotisation à 6 francs qui permet aux petits bourgeois de fréquenter l'Association; d'autre part, il est certain qu'il faut plus de ressources pour pouvoir faire quelque chose de sérieux" (A.D., Journal, 12 décembre 1866).

(133) "Nous ignorons", lit-on dans le Journal de Bruxelles des 30-31.5.1867 (p. 1), "ce que feront nos amis politiques dans l'arrondissement de Bruxelles. S'ils s'abstiennent, ce sera une nouvelle protestation contre le système électoral qui laisse forcément des minorités imposantes sans représentant, et qui écrase les campagnes par l'élément citadin, et surtout par l'élément cabaretier, qui finira par tout absorber". Le 9 juin, le Courrier de Bruxelles (p. 1) signale que les catholiques n'ont pas présenté de candidats à Bruxelles.

(134) On peut en effet supposer à bon droit que Delmer en aurait parlé dans son journal. Le Journal de Bruxelles est, lui aussi, muet sur ce point.

(135) A.D., Journal, 21 février 1867.

(136) A.D., Journal, 14 janvier 1867.

(137) "Frédéric a mis en avant le nom de M. Nothomb et Mussche est venu nous en parler au bureau. Il craint, nous at-il dit, que ce choix ne déplaise à un certain nombre de membres, par suite de la position avancée que M. Nothomb a prise dans la question de la réforme électorale. D'un autre côté, M. d'Anethan qui accepterait peut-être, ne répond pas assez aux aspirations des jeunes. Tout en disant que j'étais partisan des idées de M. Nothomb (...), j'ai dit qu'il ne fallait pas le nommer si une réaction devait s'ensuivre au détriment de l'Association. Il faut, d'après moi, se servir de l'influence des hommes d'âge pour faire réussir les idées nouvelles. En conséquence, je conseillai le maintien du statu quo, mais il paraît qu'il y a un parti pris de remplacer le chevalier Stas" (A.D., Journal, 1er mars 1867).

1867 (138), Nothomb (139), à la presque unanimité des votants, accède à la présidence de l'Association conservatrice. La vice-présidence est, quant à elle, confiée à Frédéric Delmer et au lieutenant général Greindl (140). En janvier 1868, l'Association, qui cherche toujours à mieux s'organiser (141), abandonne les galeries Saint-Hubert et prend en location une aile du bâtiment occupé par le Journal de Bruxelles, impasse de la Violette (142). A l'instar de ce qui se fait à l'Association libérale, des conférences sont organisées dans les salons du nouveau local (143). Si les catholiques bruxellois ne luttent pas aux élections provinciales du 25 mai 1868 (144), il n'en va pas de même à l'occasion des élections législatives du 9 juin. Dans les mois qui précèdent celles-ci, la question des coalitions est évoquée à plusieurs reprises à l'Association conservatrice. Pour Alexandre Delmer, les catholiques doivent "parler et agir comme étant à la tête et non à la queue", c'est-à-dire qu'ils doivent lutter à visage découvert, "comme conservateurs", sans faire de démarches pour obtenir l'alliance des radicaux. Ceux-ci "viendront à nous quand ils verront que nous sommes forts et que nous ne nous inquiétons pas d'eux", estime-t-il (145). Au sein de l'Association, tout le monde ne partage pas l'opinion du journaliste (146); dans son comité directeur se rencontrent "des gens qui s'attachent à épier les allures des radicaux, espérant toujours qu'il y aura moyen d'entrer en pourparlers avec eux" (147). Le 20 mai, l'Association conservatrice tient une assemblée générale. Tous les

(138) Et non en 1864, comme l'écrit J.P. HENDRICKX, op.cit., p. 51.

(139) Après des débuts dans la magistrature, Alphonse Nothomb (1817-1898), entama une longue carrière politique, siégeant au Parlement de 1859 à 1898. Il présida l'Association conservatrice de Bruxelles jusqu'en 1872 et à nouveau de 1884 à 1892 (J.P. HENDRICKX, op.cit., pp. 50-51; P. VAN MOLLE, op.cit., p. 255).

(140) A.D., Journal, 15 avril 1867.

(141) A.D., Journal, 22 juillet 1867.

(142) A.D., Journal, 20, 21, 22 et 29 janvier 1868; Journal de Bruxelles, 1.2. 1868, p. 1.

(143) Les conférences de l'Association conservatrice ont été inaugurées aujourd'hui par Nollée de Noduwez. Je rendrai compte demain dans le Journal de cette séance qui n'a pas été brillante mais qui n'a pourtant pas été dépourvue d'intérêt. Il faut encourager Nollée. Il y avait beaucoup de monde" (A.D., Journal, 30 mars 1868; Journal de Bruxelles, 1.4.1868, p. 1).

(144) Journal de Bruxelles, 24 et 26.5.1868, p. 1.

(145) A.D., Journal, 9 et 23 mars, 2 et 24 mai 1868.

(146) "J'ai eu pour contradicteurs de Haulleville, Féron, Ludovic de Robiano, Frédéric [Delmer]" (A.D., Journal, 9 mars 1868).

(147) A.D., Journal, 14 mai 1868.

participants sont d'accord sur la nécessité de participer aux élections (148). Delmer fait à nouveau part de ses idées sur les alliances à l'occasion de l'exposé des démarches entreprises pour sonder les intentions des "libéraux libres". Ceux-ci ne paraissant guère disposés à lutter de crainte d'être battus, même en cas de coalition avec les catholiques, le journaliste exprime l'avis que les catholiques doivent prendre part à la lutte, même sans les avancés. "Si les voix sont assez divisées pour que nous arrivions au ballottage, alors la coalition s'établit tout naturellement entre les deux fractions de l'opposition, la plus petite reportant ses suffrages sur les candidats de la plus grande. C'est ainsi que l'opposition manoeuvre en France et de cette facon la coalition ne soulève aucune objection de principe", déclare-t-il (149). Peu de temps après cette assemblée générale, la question d'une coalition éventuelle des catholiques avec d'autres éléments de l'opposition se pose concrètement. Le 1er juin, Delmer note en effet dans son journal : "J'ai parlé au comité [directeur de l'Association conservatrice des ouvertures qui nous ont été faites ces jours derniers au Journal par les avancés ou du moins par une fraction d'entre eux. Ils seraient très disposés à porter avec nous trois noms sympathiques au parti démocratique : soit Splingard, de Gronckel et l'avocat Vander Plassche; ce dernier comme candidat flamand (150).

(148) "(...) sauf M. De Vinck De Deux-Orp qui a dit que les électeurs ne viendraient pas parce que nous avons toujours été battus dans l'arrondissement de Bruxelles et que nous n'avons pas de bons candidats. Cette objection a été parfaitement et vigoureusement réfutée par Woeste dont les paroles ont été vivement applaudies. C'est sans contredit le meilleur discours que j'aie entendu de lui" (A.D., Journal, 20 mai 1868).

(149) A.D., Journal, 20 mai 1868. "(...) ma théorie sur la coalition au ballottage (...) a l'avantage de laisser à chacune des fractions de l'opposition toute son

indépendance", écrit Delmer le 1er juin (A.D., Journal).

(150) Edouard, Adrien Jean Vander Plassche (Anvers, 18 avril 1823 - Ixelles, 18 juin 1895), avocat et juge suppléant au tribunal de première instance de Bruxelles, fut membre du comité central du Meeting libéral. Il milita activement dans les rangs du mouvement flamand et fut notamment membre du Willemsfonds. En 1864, il traita de la question flamande au Meeting libéral et, la même année, il figura sur la liste présentée par le Meeting aux élections provinciales en qualité de défenseur des intérêts flamands à Bruxelles. Il collabora à La Nation de 1849 à 1854 et au Peuple Belge, de 1869 à 1870 (Bibliographie Nationale, t. 4, Bruxelles, 1910, pp. 103-104; E. WITTE, "Het debuut van het liberale flamingantisme in de hoofdstad (1869-1875)", Koninklijke Zuidnederlandse Maatschappij voor Taal- en Letterkunde en Geschiedenis, Handelingen, t. 27, 1973, pp. 346-347; L'Etoile Belge, 20.5.1864, p. 2; L'Indépendance Belge, 19.5.1864, p. 1; 3.2.1865, p. 1; Journal de Bruxelles, 17.5.1864, p. 1, 2.2.1866, p. 1).

Nous avons récusé Janson et Robert (151) qui se sont rendus impossibles comme candidats mixtes depuis l'attitude qu'ils ont prise contre les Jésuites, dans le trop fameux procès De Buck (152). J'ai dit au Comité que ces ouvertures nous avaient été faites au Journal de Bruxelles par deux rédacteurs du Peuple Belge, Messieurs Odilon Delimal (153) et Van Havermans (154), que ces messieurs s'étaient

(151) Les avocats Paul Janson (1840-1913) et Eugène Robert (1839-1911) firent leurs débuts politiques au Meeting libéral et devinrent par la suite représentants de l'arrondissement de Bruxelles (Cf. M.-L. COMELIAU, "Eugène Robert", Biographie Coloniale Belge, t. 4, Bruxelles, 1955, col. 761, et L. DELANGE-JANSON, Paul Janson, 1840-1913. Sa vie généreuse, Son époque, 2 vol., Liège, 1962-1964).

(152) Sur ce procès, gagné en 1864 devant la Cour d'assises du Brabant par Janson et Robert, voir L. DELANGE-JANSON, op.cit., t. 1, pp. 63-83. Donnant, dans son journal son opinion sur Janson et Robert, Delmer note que ceux-ci "ont fait une faute énorme en se faisant aboyeurs à la soutane". "Il faut qu'ils sachent que leurs déclarations antireligieuses compromettent leur avenir politique. Ils n'auraient qu'un moyen de se rendre acceptables aux catholiques, c'est de faire de l'agitation dans les meetings et d'y arborer un programme auquel nous pourrions nous rallier sans nous compromettre. En un mot, ils doivent s'étudier à perdre toute leur couleur antireligieuse" (A.D., Journal, 1er juin 1868).

(153) Napoléon, Joseph, Odilon Delimal (1835-1888) fit carrière dans le journalisme en Belgique et en France, dirigeant notamment, de 1864 à 1869, l'hebdomadaire satirique bruxellois d'extrême gauche L'Espiègle (J. BARTIER, "Charles De Coster et le jeune libéralisme", extrait de la Revue de l'Université de Bruxelles, octobre décembre 1968, p. 15; "L'édition bruxelloise du "Rappel" de Paris -1869", Publics et techniques de la diffusion collective, Bruxelles, 1971, pp. 107-109; M. EGROT, J. MAITRON, Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français, t. 5, Paris, 1968, pp. 290-291). Delimal vint à deux reprises dans les bureaux du Journal de Bruxelles et s'entretint longuement avec Erèbe et Delmer. Ce dernier, traçant le portrait du journaliste et donnant la teneur des deux entrevues, écrit dans son journal : "C'est un individu qui avait tout ce qu'il faut : figure, manière, esprit, délicatesse, pour être un parfait galant homme et la Providence ne l'avait certainement pas destiné à être le père de la voyoucratie bruxelloise. Il n'a hi la voix ni le physique du tribun, et il y a une complète opposition entre sa nature et sa destinée. Il n'est, du reste, nullement gêné de son rôle; il a la haine des hommes qui nous gouvernent et c'est sur ce terrain que nous nous sommes retrouvés. Je lui ai parlé avec véhémence de l'absolutisme de M. Frère qui est à mes jeux le pire autocrate. Il s'est vanté d'avoir donné à la politique Janson et Robert. (...) Erèbe était très charmé d'avoir fait la connaissance de Delimal; il le reverra et se fait fort de l'amener à ne plus faire la guerre aux catholiques. Je n'ai pas la même confiance. Delimal a de l'esprit voire même une certaine sensibilité mais ce qui lui manque, c'est ce qu'il y a de plus nécessaire, c'est le sens moral" (A.D., Journal, 1er juin 1868).

(154) Nous n'avons pu identifier ce personnage. On peut cependant se demander

montrés de très bonne composition, qu'ils avaient fait les premiers pas et se montraient beaucoup plus désireux que nous d'arriver à une entente mais que, à mon avis, ils ne représentent pas une grande force et que c'est probablement la conscience de leur faiblesse qui les rend si conciliants. J'ai appuyé cependant vivement pour que l'on se mît en rapport direct avec les candidats indiqués, surtout avec l'avocat Vander Plassche qui étant le seul candidat flamand à Bruxelles pourrait à ce titre rallier beaucoup de sympathie" (155). Le comité directeur de l'Association conservatrice ne prend cependant aucune décision "au sujet de ces candidats mixtes". Avant d'arrêter leur position, les catholiques souhaitent en effet savoir si les remous suscités dans les milieux libéraux par la tentative faite par Hymans d'éliminer les représentants sortants Couvreur et Guillery (156), sont bien totalement apaisés. La question d'une éventuelle coalition étant réservée. il reste aux catholiques à trouver des candidats propres, acceptant de combattre sous le drapeau de l'Association conservatrice. Cela ne se fait pas sans peine. Eugène Erèbe, un moment pressenti, refuse toute candidature de crainte d'encourir un échec qui pourrait rejaillir sur le Journal de Bruxelles (157). Malgré l'insistance de Nothomb et d'autres. Léon de Robiano (158) refuse lui aussi de figurer sur la

s'il ne s'agirait pas de Xavier Havermans, qui fut fort actif au sein du mouvement flamand (E. WITTE, "Het debuut van het liberale flamingantisme in de hoofdstad (1869-1875)", pp. 323-349).

(155) A.D., Journal, 1er juin 1868.

(156) Cf. L'Echo de Liège, 29.5.1868, pp. 1-2; 30-31.5.1868, p. 1; 2.6.1868, p. 2. "Les catholiques", écrit Delmer, "ont épié toutes ces péripéties, toujours prêts à en profiter pour pousser leur coin dans les rangs de l'ennemi. Lorsque la lutte paraissait devoir s'établir entre les anciens députés et que Guillery et Couvreur étaient menacés d'ostracisme, c'est vers les deux excommuniés de la Maison des Brasseurs que je portais les sympathies de nos amis" (A.D., Journal, 1er juin 1868).

(157) A.D., Journal, 1er juin 1868.

(158) Léon, Joseph, Marie de Robiano (Bruxelles, 11 juin 1808 - Braine-le-Château, 31 juillet 1893) fut bourgmestre de Braine-le-Château et sénateur catholique de l'arrondissement de Nivelles, de 1870 à 1878 et de 1888 à 1892 (Annuaire de la noblesse belge, 1897, 2e partie, Bruxelles, 1897, p. 2028; J. STENGERS, J.-L. DE PAEPE, M. GRUMAN, H. SCHOETERS, G. KURGAN-VAN HENTENRYK, Index des éligibles au Sénat (1831-1893), Bruxelles, 1975, p. 182).

liste: on décide cependant de l'y maintenir. La proposition d'offrir une candidature à Langrand-Dumonceau est repousées "parce que tout le monde a compris que c'était une impossibilité dans les circonstances actuelles" (159); le financier a en effet à faire face aux récrimination et à la perte de confiance de ses actionnaires, dont beaucoup sont catholiques, suite au lancement d'un malencontreux appel de fonds par la Banque de crédit foncier et industriel (160). Le 2 juin. l'assemblée générale de l'Association conservatrice adopte les dix candidats retenus la veille par le comité directeur de l'Association (161). Il est décidé, au cas où une entente serait réalisable, de compléter la liste au moven des trois noms mis en avant dans les entretiens avec Delimal (162). Le lendemain, alors que la presse libérale se fait l'écho du fait que les catholiques ont l'intention d'engager la lutte (163), les décisions prises à l'assemblée générale de l'Association sont remises en cause par Nothomb lui-même. Venu dans l'aprèsmidi discuter avec Erèbe et Delmer dans les bureaux du Journal de Bruxelles, il exprime en effet l'avis que les catholiques ne doivent pas lutter à Bruxelles parce qu'ils ne peuvent compter ni sur l'appoint fourni par les libéraux dissidents (164), ni sur les électeurs des campagnes (165), ni sur de Robiano qui persiste à refuser toute candidature. Erèbe, qui est partisan de l'abstention, souscrit entièrement à toutes ces raisons et en ajoute même une autre, qui "produit beaucoup d'effet sur l'esprit de Nothomb". Il lui déclare en effet qu'en qualité de chef de la droite, il ne peut s'exposer à subir un "échec humiliant", comme celui dont les catholiques sont menacés à Bruxelles (166). La décision de ne pas lutter ne pouvant être prise que par l'assemblée générale de l'Association conservatrice, il est décidé de la convoquer à nouveau dans la soirée du 4 juin (167), Nothomb,

(159) A.D., Journal, 1er juin 1868.

(160) G. JACQUEMYNS, op.cit., t. 4, pp. 336-344.

(162) A.D., Journal, 2 juin 1868.

(163) L'Echo du Parlement et L'Etoile Belge, 3.6.1868, p. 1.

(166) A.D., Journal, 3 juin 1868.

⁽¹⁶¹⁾ Il s'agit de Capiaumont, Léon de Robiano, Jalheau, Coupez, Lagasse, Jorez, Jules Nollée, Victor Devaux, Franck Gillis et de Condé (A.D., Journal, 2 juin 1868).

⁽¹⁶⁴⁾ Nothomb "a vu ce matin Splingard qui lui a dit que s'il était porté par les catholiques, il n'arriverait pas à 1500 voix" (A.D., Journal, 3 juin 1868).

^{(165) &}quot;(...) de Landtseere, de Viron et d'autres assurent que les campagnards de leurs cantons ne pousseront pas" (Loc.cit.).

⁽¹⁶⁷⁾ Loc. cit.; Journal de Bruxelles, 4.6.1868, p. 1.

qui préside la séance, invite l'assemblée à revenir sur sa résolution antérieure et à se prononcer pour l'abstention en raison des circonstances qui ont modifié la situation électorale. Dans la discussion qui s'engage, il trouve des partisans en la personne du notaire Lagasse (168), de Van Den Broeck et des notabilités présentes : d'Anethan, Coomans et Jacobs (169), L'abbé Renard (170) et Frédéric Delmer, vivement applaudis, soutiennent, quant à eux, l'opinion contraire et sont suivis par la majorité de l'assemblée qui décide, par 36 voix contre 27 et 2 abstentions (171), de s'en tenir à sa décision primitive et d'engager, par conséquent, la lutte aux élections. "Le vote", remarque Delmer dans son journal, "avait été contraire aux abstentionnistes et si c'était honorable pour l'Association qui entend faire son devoir quand même, c'était fâcheux pour des hommes aussi considérables que Nothomb et d'Anethan qui subissent en quelque sorte une capitis diminutio. Mais la suite de la séance leur réservait une sorte de revanche" (172). Nothomb ayant en effet demandé aux candidats retenus s'ils maintenaient leur candidature, ceux-ci se désistent l'un après l'autre, à l'exception de de Condé (173) qui déclare vouloir se maintenir à la disposition des partisans de la lutte. Au

(168) Louis, François, Adolphe Lagasse, né à Nivelles le 11 décembre 1801 (A.V.B., recensement de 1856).

(169) Au sujet de l'homme d'Etat catholique Victor Jacobs, voir l'ouvrage de A. BELLEMANS, Victor Jacobs, 1838-1891, Bruxelles, 1913.

(170) "Né en 1829, décédé en 1904, vicaire à Orp-le-Grand puis au Sablon à Bruxelles depuis 1860 jusqu'à sa mort, l'abbé [Clément, Michel] Renard était aumônier de nombreuses sociétés de secours mutuels bruxelloises". Alexandre Delmer le tenait pour "un prêtre très adroit et très remuant" (A.V.B., recensement de 1866; A.D., Journal, 27 juin 1868; P. GERIN, Presse populaire catholique et presse démocrate chrétienne en Wallonie et à Bruxelles (1830-1914), Louvain-Paris, 1975, p. 12, n. 6 (Cahiers du Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, no. 80).

(171) "Les deux abstentions sont Borre et moi", note Delmer. "Si j'avais eu à justifier mon abstention, j'aurais dit : Je n'ai pas voulu voter contre parce que j'entends laisser toute la responsabilité de notre abstention forcée à ceux de nos amis qui nous rendent ces conditions si mauvaises en ne nous donnant aucun concours. Je n'ai pas voulu voter pour la lutte parce qu'il résulte des communications de M. Nothomb que nous devons lutter dans de trop mauvaises conditions" (A.D., Journal, 4 juin 1868).

(172) Loc. cit.

(173) Hector, Alphonse, François de Condé, né à Silly en 1837, ancien officier, fut rédacteur au Courrier de l'Escaut et directeur du périodique La Cloche (Bibliographie Nationale, t. 1, p. 374; P. GERIN, op.cit., p. 12).

terme d'une discussion assez animée, ce dernier accepte cependant, mais non sans peine, de suivre les autres candidats dans leur retraite (174). "Personnellement", commente Delmer dans son journal, "je regrette ce résultat. Il aurait mieux valu lutter, mais M. Nothomb et ses amis politiques étant d'un avis contraire, nous ne pouvions pas leur forcer la main sans compromettre les destinées de l'Association et sans augmenter la désorganisation de nos forces à Bruxelles" (175). Le 6 juin, le Journal de Bruxelles annonce à ses lecteurs que l'Association conservatrice a résolu de s'abstenir. "On aurait assurément tort de considérer cette abstention comme un symptôme de découragement ou comme un mal chronique', remarque Erèbe qui s'emploie à expliquer la résolution de l'Association par "quelques considérations qui lui ont été suggérées ou qui du moins ont été approuvées par Nothomb" (176). Il met notamment en cause les moyens de pression dont dispose le ministère pour faire prévaloir ses candidats et "les incertitudes de la jurisprudence de la nouvelle loi sur les fraudes électorales" (177), L'Echo du Parlement, commentant cet article n'admit pas les explications d'Erèbe et considéra que la vraie raison de l'abstention des catholiques était "qu'ils n'ont pas vu se réaliser leur plus chère espérance, la coalition cléricoradicale (...)" (178). La feuille doctrinaire était partiellement dans le vrai; l'impossibilité d'arriver à une entente avec les avancés fut en effet, comme nous l'avons vu, une des raisons qui poussèrent Nothomb à changer d'opinion et à préconiser l'abstention.

Dans la seconde moitié de l'année 1868, l'Association conservatrice traverse une phase assez pénible. "On nous demande de tous côtés de nous organiser, mais la première chose est d'avoir un secrétaire et nous l'aurons dans Lebrocquy; il ne tardera pas à être à Bruxelles", note Delmer le 27 juin (179). Le 13 juillet suivant, le journaliste Guillaume Lebrocquy (180) succède en effet à Eugène Erèbe (181) en qualité de secrétaire de l'Association conservatrice (182).

```
(174) A.D., Journal, 4 juin 1868.

(175) Loc.cit.

(176) Loc.cit.

(177) Journal de Bruxelles, 6.6.1868, p. 1.

(178) L'Echo du Parlement, 7.6.1868, p. 1.

(179) A.D., Journal.

(180) Concernant Lebrocquy (Anvers, 1835 - Ixelles, 1880), voir L. BERTEL-SON, op.cit., p. 77; Bibliographie Nationale, t. 2, Bruxelles, 1892, pp. 443-444.

(181) Nous ignorons quand celui-ci abandonna ses fonctions de secrétaire.

(182) A.D., Journal, 13 juillet 1868.
```

Celle-ci manque de fonds. En août, le comité directeur s'occupe "des moyens de faire de l'argent" (183); en novembre, l'émission d'un emprunt est décidée (184). Le recrutement de nouveaux membres demeure un problème tellement préoccupant qu'Alexandre Delmer propose, en août 1868, d' "aller trouver à domicile les électeurs catholiques notoires et [de] les engager à faire partie de l'Association" (185). Les leaders sont loin de donner l'exemple d'un dévouement sans faille aux intérêts de l'Association conservatrice. Nothomb déserte souvent les séances du comité directeur (186). D'autres font de même, ce qui amène l'adoption d'une proposition tendant à frapper les absents d'une amende (187). Ce "moyen puéril" (188) n'améliore pas les choses. "Le zèle des membres fait de plus en plus défaut", constate Alexandre Delmer à la fin d'octobre 1868. Aussi préconise-t-il la convocation d'assemblées générales pour tenter de remédier à l'absentéisme (189). Dans le Courrier de Bruxelles, il appelle aussi l'attention des catholiques sur l'Association conservatrice "qui devrait être le rendez-vous de tous les hommes de bonne volonté, de tous les adversaires du mauvais libéralisme" (190). Frédéric Delmer fait, lui aussi, preuve d'activité (191). Sous son impulsion, le comité directeur s'emploje, dans le courant de novembre, à organiser "des parties de jeu et des soupers", de manière à amener du monde dans les locaux de l'Association; le premier souper a lieu le

```
(183) A.D., Journal, 1er août 1868.
```

⁽¹⁸⁴⁾ A.D., Journal, 12 et 30 novembre 1868.

⁽¹⁸⁵⁾ A.D., Journal, 8 août 1868.

⁽¹⁸⁶⁾ A.D., Journal, 24 novembre 1868, 5 juin 1869.

⁽¹⁸⁷⁾ A.D., Journal, 29 août 1868.

⁽¹⁸⁸⁾ Loc.cit.

⁽¹⁸⁹⁾ A.D., Journal, 27 octobre 1868.

⁽¹⁹⁰⁾ A.D., Journal, 12 novembre 1868. "Nos reproches s'adressent non pas à ceux qui veulent marcher, mais à ceux qui paralysent tous les efforts, toutes les initiatives en oubliant que l'association est la grande force de notre temps et que si les libéraux ont triomphé à Bruxelles par l'association libérale; les conservateurs ne pourront reconquérir la position que par l'association constitutionnelle et conservatrice" (Courrier de Bruxelles, 15,11,1868, p. 1).

^{(191) &}quot;Frédéric est très populaire à l'Association; on lui sait gré de tout ce qu'il fait pour soutenir l'oeuvre et la faire prospérer", observe son frère (A.D., Journal, 30 novembre 1868).

30 de ce mois en présence d'une soixantaine de convives (192). En ce même mois de novembre. l'Association conservatrice adhère à la toute nouvelle Fédération des Cercles catholiques qui, à cette époque, n'a pas encore le caractère politique qu'elle acquerra plus tard (193). La politique ne perd cependant pas ses droits au sein de l'Association. Le 1er décembre, son comité directeur adopte la proposition d'Alexandre Delmer "de tenir de quinzaine en quinzaine des séances où seront discutées toutes les questions politiques à l'ordre du jour" (194). L'année 1868 se termine par la mise en application de cette nouvelle initiative destinée à relancer l'Association. Le 14 décembre. Alexandre Delmer inaugure en effet les séances de discussions politiques en donnant lecture d'un travail sur la nécessité des oeuvres politiques. "Je combats", écrit-il dans son journal, "l'abstention des catholiques indifférents, des catholiques gelés et des catholiques dégoûtés. Mon discours a été fort applaudi, surtout à cause de certains passages où je critique vivement l'inaction des personnes appartenant aux classes les plus élevées" (195).

* *

(192) A.D., Journal, 12, 24 et 30 novembre 1868, 1er décembre 1868; Journal de Bruxelles, 2.12.1868, p. 2.

⁽¹⁹³⁾ A.D., Journal, 12, 18 et 25 novembre 1868. Sur la Fédération de Cercles catholiques, fondée le 22 octobre 1868, voir M. DEFOURNY, op.cit., pp. 52-56; G. GUYOT-DE MISHAEGEN, op.cit., pp. 138-145; K. VAN ISACKER, op.cit., pp. 94-96.

⁽¹⁹⁴⁾ A.D., Journal, 1er décembre 1868.

^{(195) &}quot;Lebrocquy a parlé après moi ainsi que l'abbé Renard et Frédéric [Delmer]. Le comte de Robiano (Ludovic) s'est mêlé au débat mais pour le faire dévier sur des questions spéciales. Somme toute, la séance a été bonne et l'essai parfaitement réussi" (A.D., Journal, 14 décembre 1868). Le journaliste se servit en partie de ce travail pour publier, dans le Courrier de Bruxelles, un article sur l'abstention politique. Il y fustigeait les membres des classes élevées, de la bourgeoisie aisée, qui, désertant le terrain de la politique militante, laissaient ainsi le champ libre aux libéraux (A.D., Journal, 22 décembre 1868; Courrier de Bruxelles, 3.1.1869, p. 1).

A la lecture des pages qui précèdent, on aura constaté combien les débuts de l'Association conservatrice dans les luttes électorales furent pénibles et on en aura percu les raisons (196). A chaque moment se pose le problème de l'organisation et de la cohésion des forces catholiques dans la capitale. "(...) le malheur de Bruxelles, c'est que les sociétés qui devraient se tendre la main, se jalousent et que nos forces y restent dans un état de dissémination", constate Alexandre Delmer en novembre 1868 (197). Les catholiques eux-mêmes sont responsables des faiblesses de leur association politique. "Les chefs de l'Association sont les plus honnêtes gens au monde, mais ils n'ont pas le sens politique", note Delmer en juillet 1864 (198). Le chevalier Stas est "un excellent chrétien, mais un peu timoré", qui doit souvent être tranquillisé par son confesseur tant il craint "toujours de faire fausse route" (199). Quant à Alphonse Nothomb, s'il a peut-être, comme l'écrit Frédéric Delmer en 1892, tiré l'Association conservatrice de son isolement (200), ce n'est certainement pas le cas dans les premières années de sa présidence. Ses absences sont en effet fréquentes et tout le poids de l'Association repose sur Frédéric Delmer. Faute de leaders entreprenants, faisant le poids et disposés à payer de leur personne pour galvaniser toutes les énergies, doit-on s'étonner que l'Association languisse ? Des conférences, des soupers, des séances de discussions politiques sont organisés pour tenter d'attirer les membres au siège de l'Association et d'accroître

(196) Evoquant ces premières années, Frédéric Delmer écrivait en 1892: "Nous nous débattions dans des efforts impuissants contre l'étranglement de nos libertés politiques et religieuses. Nos mains, trop faibles encore, ne parvenaient pas à relever dans Bruxelles le véritable drapeau national. (...) Nous luttions en désespérés, sans ressources, sans appui, contre un ennemi acharné à la destruction de notre foi religieuse et de nos droits politiques, et, faut-il le dire? nous avions à subir, non seulement les douleurs d'un écrasement complet, mais encore, ce qui nous était infiniment plus amer, le blâme et le désaveu d'amis trop circonspects, qui réservaient leurs applaudissements aux catholiques plus heureux des provinces et ne songeaient pas à saluer le courage malheureux. Je me souviens de ces jours douloureux où notre lot était l'humiliation, et l'abandon, qui y mettait le comble" (F. DELMER, Un mot de réponse à mes amis, Bruxelles, 1892, p. 8). (197) A.D., Journal, 18 novembre 1868.

⁽¹⁹⁸⁾ A.D., Journal, 18 juillet 1864.

⁽¹⁹⁹⁾ A.D., Journal, 13 février 1868.

⁽²⁰⁰⁾ F. DELMER, op.cit., p. 9.

leur intérêt pour celle-ci, mais on a l'impression qu'il s'agit là de coups d'épées dans l'eau. On ne connaît pas le nombre des membres de l'Association pendant ces années. A lire les réflexions amères d'Alexandre Delmer sur le dédain manifesté par l'aristocratie et la haute bourgeoisie catholiques pour la chose politique, on doute cependant que ce nombre soit en forte progression. L'Association souffre aussi d'un manque chronique de fonds, ce qui paralyse évidemment son action électorale. Vous savez 'mieux que personne', écrit Capiaumont à Alexandre Delmer en juin 1867, "que si la Société n'a pas lutté depuis 1865 et notamment lors des dernières élections pour les Chambres législatives, c'est que l'argent, ce nerf de la guerre, manque complètement — que son Comité ne peut parvenir à former un fonds électoral avec notre faible et insignifiante cotisation personnelle (...)" (201). Le manque d'argent n'est pas la seule entrave apportée à l'action électorale; il v a aussi le défaut de préparation. "Que de fois (...)", déplore A. Delmer, "ne nous est-il pas arrivé, dans une ville comme Bruxelles, de ne nous occuper des élections que quelques jours avant l'ouverture du scrutin ?" (202), "(...) les Comités électoraux de l'arrondissement de Bruxelles", remarque quant à lui Capiaumont, "ne sont pas constitués depuis 1864, par suite de la tiédeur déplorable de beaucoup de nos coreligionnaires, conséquence de nos échecs successifs" (203). Cette tiédeur des catholiques est-elle réellement une conséquence des échecs électoraux ? Chez certains probablement; chez d'autres, au contraire, la tiédeur et le manque de combativité sont, pour ainsi dire, innés et les entraînent à refuser le combat électoral à Bruxelles. Au moment des élections, l'Association conservatrice se retrouve divisée en deux camps qui s'opposent parfois âprement : les abstentionnistes, parmi lesquels on trouve la plupart des chefs, et les partisans de la lutte, groupés autour des frères Delmer. Au point de vue tactique, que doivent faire les catholiques? Aller seuls au combat ou tenter de former une coalition avec les libéraux avancés qui, comme eux, combattent le doctrinarisme professé par la majorité de l'Association libérale? La première formule n'offre aucun espoir de succès pour les candidats catholiques en raison de la trop grande force et de la bonne organisation du libéralisme dans l'arrondissement de Bruxelles; aussi ne faut-il pas s'étonner qu'il soit

⁽²⁰¹⁾ Papiers Delmer, lettre de Capiaumont à Delmer, 24 juin 1867.

⁽²⁰²⁾ Courrier de Bruxelles, 15.11.1868, p. 1.

⁽²⁰³⁾ Papiers Delmer, lettre de Capiaumont à Delmer, 24 juin 1867.

souvent difficile de trouver des candidats disposés à participer à un combat perdu d'avance. La seconde n'est, elle non plus, guère satisfaisante. Certains avancés, tels Janson, Lacroix ou Robert, ne peuvent évidemment pas être appuvés par les catholiques en raison de leurs attitudes antireligieuses; d'autres, comme Splingard ou Dartevelle, moins marqués au point de vue religieux, craignent cependant d'être désavoués par leurs amis et de perdre pas mal de voix libérales s'ils figurent sur une liste en compagnie de candidats catholiques. Enfin, en faisant alliance avec les avancés, les catholiques ne sont-ils pas les dindons de la farce car, comme l'écrit amèrement Delmer, "quand nous votons pour eux, ils ne votent jamais pour nous" (204); cela se vérifie du reste pleinement à l'occasion du ballottage qui met aux prises Capiaumont et Vleminckx en août 1864. Une troisième formule s'offrira aux catholiques après les élections législatives de juin 1868 : appuyer des candidats indépendants, n'appartenant à aucune association politique et se préoccupant davantage de la défense des intérêts matériels de la population que de la lutte entre cléricaux et libéraux. Le succès inattendu du cordonnier Bochart (205) le 9 juin 1868 - candidat de la dernière heure, il obtient près de 800 voix sur 4.359 suffrages valables — amène en effet certains catholiques, et plus particulièrement Eugène Erèbe et Alexandre Delmer, à s'intéresser de très près à ce personnage qui. depuis plusieurs années critique l'Association libérale et tente de regrouper les petits électeurs au sein d'un mouvement indépendant des associations politiques existantes. "Nous espérons pouvoir nous servir de lui pour battre en brèche l'administration communale", note Delmer le 23 juin 1868 (206). Nous montrerons, dans une autre étude, que, le 26 octobre 1869, Bochart et trois autres opposants à l'administration communale seront élus conseillers communaux grâce au soutien de l'Association conservatrice (207). Celle-ci appuiera

(204) Cf. supra.

(205) Sur la carrière et l'action politique d'Eugène Bochart (1818-1877) avant les élections communales du 26 octobre 1869, voir Y. LEBLICQ, "Un courant politique indépendant à Bruxelles au XIXe siècle : l'action d'Eugène Bochart (1860-1869)", à paraître dans les Cahiers Bruxellois en 1978.

(206) A.D., Journal, 23 juin 1868.

(207) Cf. Y. LEBLICQ, "Les élections communales du 26 octobre 1869 et du 24 mai 1870 à Bruxelles : espoir de renouveau pour l' "Association constitutionnelle conservatrice", manifestation d'un courant indépendant et crise dans le libéralisme", 1ère partie, à paraître dans les Annales de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles en 1978.

Yvon LEBLICQ

également le candidat indépendant patronné par Bochart lors de l'élection communale partielle du 24 mai 1870. L'échec de cette dernière candidature n'empêchera pas l'Association conservatrice de réserver une place à Bochart, candidat des "électeurs indépendants", sur la liste qu'elle présente lors des élections législatives du 2 août 1870 (208).

Yvon Leblicq, avenue Hess De Lilez 13, 1630 Linkebeek

(208) Nous préparons une étude sur Les élections législatives du 2 août 1870 à Bruxelles.

HET EERSTE OPTREDEN VAN DE

"ASSOCIATION CONSTITUTIONNELLE CONSERVATRICE"

VAN BRUSSEL IN DE VERKIEZINGSSTRIJD VAN DE

HOOFDSTAD (1863-1868)

door

Yvon LEBLICQ

SAMENVATTING

Bij het begin van de jaren 1860 kunnen de Brusselse katholieken elkaar op twee plaatsen in de hoofdstad ontmoeten: in de "Société d'Emulation" en in de "Association constitutionnelle conservatrice". De activiteiten van de laatste vereniging kennen we door de kostbare dagboeknotities van de katholieke journalist Alexandre Delmer. De "Association" mengde zich voor de eerste maal in de kiesstrijd bij de verkiezingen van juni 1863. Het nagaan van de stembusuitslagen voor de gemeentelijke, provinciale en nationale verkiezingen leert ons dat de katholieken voor 1868 geen enkel succes boekten, en laat ons toe te vermoeden hoe moeizaam de "Association" haar eerste stappen op het strijdtoneel zette. Iedere maal opnieuw leverde de organisatie en de samenbundeling der katholieke krachten in de hoofdstad problemen op. De minachting waarmee de aristocratie en de hogere burgerij op het politieke gebeuren neerkeek, het gebrek aan geld, het ontbreken van voorbereiding, de lauwheid en het tekort aan strijdlust bij vele katholieken verlamden de electorale activiteiten van de vereniging.

In de kiestijd valt de conservatieve "Association" uiteen in twee kampen die elkaar soms heftig bestrijden : de onthouders, waartoe de meeste van de leiders zich rekenden en de vurige, strijdlustige militanten, die zich rond Alexander Delmer en diens broer Frédéric groeperen.

Vanuit tactisch oogpunt bekeken staan de katholieken voor een moeilijke keuze. Moeten ze alleen de strijd aanbinden of scheep gaan met de vooruitstrevende liberalen die, zoals zijzelf, het doctrinarisme dat door de meerderheid van de "Association libérale de Bruxelles" wordt aangehangen, bestriiden? Als ze voor de eerste formule kiezen maken de katholieken geen schijn van kans : het liberalisme staat te sterk en is te goed georganiseerd in het arrondissement Brussel. Ook de tweede formule lijkt weinig bevredigend. Sommige progressieve liberalen kunnen moeilijk door de katholieken gesteund worden zolang ze zich antigodsdienstig blijven opstellen. Anderen, die in het religieuze vlak minder extreme stellingen hebben gekozen, vrezen liberale stemmen te verliezen en door hun vrienden in de steek te worden gelaten wanneer ze samen met katholieke kandidaten op één lijst zouden opkomen. Na de wetgevende verkiezingen van juni 1868 zou voor de katholieken een derde mogelijkheid voor de dag komen: steun verlenen aan onafhankelijke kandidaten, die van geen enkele politieke vereniging deel uitmaken en die zich meer om de verdediging van de materiële belangen van de bevolking dan om de strijd tussen clericalen en liberalen bekommeren.

THE FIRST APPEARANCE OF THE
"ASSOCIATION CONSTITUTIONNELLE CONSERVATRICE"
OF BRUSSELS IN THE ELECTORAL STRUGGLE OF
THE CAPITAL (1863-1868)
by
Yvon LEBLICQ

SUMMARY

In the early 1860's the Brussels Catholics can meet in two places in the capital: in the "Société d'Emulation" and in the "Association constitutionnelle conservatrice". The activities of the latter association are known through the valuable diary-entries of the catholic Alexandre Delmer. The "Association" took part in the electoral struggle for the first time during the elections of June, 1863. A look at the results of the municipal, provincial and national elections shows that the catholics did not score any success before 1863 and enables us to surmise how hesitatingly the "Association" entered the struggle. Time and again organising and rallying the catholic forces in the capital posed problems. The disdain with which the aristocracy and the upper middle class looked down on the political events, the shortage of money, the lack of preparation, the half-heartedness and the lack of fighting-spirit of many catholics paralyzed the electoral activities of the association.

During the election-period the conservative "Association" falls apart into two camps sometimes fiercely fighting each other: the abstainers, among whom most leaders reckon themselves and the ardent, combative militants who rally round Alexander Delmer and his brother Frédéric.

From a tactical point of view the catholics are confronted with a difficult choice. Are they to join issue alone or join the progressive liberals who, like themselves, combat the doctrinarism adhered to by the majority of the "Association libérale de Bruxelles"? If they choose in favour of the former formula the catholics stand no chance whatsoever: liberalism is too strong and too well organised in the district of Brussels. Also the latter formula seems little satisfactory. Some progressive liberals can hardly be supported by the catholics as long as they take an anti-religious stand. Others, who have chosen less extreme positions on the religious plane, fear to lose liberal votes and to be deserted by their friends if they should present themselves on one list with catholic candidates. After the elections of the legislature of June, 1868 a third possibility was to arise for the catholics: supporting independent candidates who are not committed to any political association and who are more concerned about defending the material interests of the population than about the struggle between clericals and liberals.